

Beaulieu-les-Fontaines

Plan Local d'Urbanisme

Diagnostic communal

M.T. Projets

9 Rue du Château Mouzin

51420 Cernay-les-Reims

www.mt-projets.com

Sommaire

Préambule	5
<i>Partie 1 : Objectifs d'élaboration du PLU</i>	6
Le contenu du Plan Local d'Urbanisme	6
Les motivations communales	7
<i>Partie 2 : Diagnostic territorial et analyse de l'état initial de l'environnement</i>	8
La localisation géographique et la situation administrative	8
La localisation géographique.....	8
Le milieu naturel.....	10
Le relief.....	10
Le climat	11
La géologie.....	12
L'hydrogéologie	13
L'hydrographie	14
Le SDAGE	16
L'assainissement.....	17
Alimentation en eau potable.....	20
Le captage d'eau d'Ecuvilly	22
Les zones naturelles (Source : DREAL Picardie).....	23
Analyse des grands ensembles paysagers.....	25
Identité de la commune	28
Rappel historique	28
La morphologie urbaine	29
Synthèse de l'état initial de l'environnement de Beaulieu-les-Fontaines.....	36
Les données démographiques.....	37
L'évolution démographique	37

Les variations de la population.....	38
Les ménages	40
La structure par âge	40
Synthèse des données démographiques de Beaulieu-les-Fontaines	41
Données sur le logement	42
Le parc de logement.....	42
L'ancienneté du parc de logement.....	43
Le type de logement.....	43
Le marché immobilier et la construction	46
Synthèse de l'évolution des logements à Beaulieu-les-Fontaines	47
L'analyse socio-économique	48
La population active	48
Les activités sur le territoire	50
Synthèse socio-économique à Beaulieu-les-Fontaines	53
Les équipements et les services publics.....	54
Les équipements administratifs et de services publics	54
Les équipements scolaires	55
Les équipements de santé.....	55
Les équipements pour personnes âgées	56
Les commerces	56
Equipement de gestion des déchets	56
Synthèse des équipements et services à Beaulieu-les-Fontaines	57
Les infrastructures de transports	58
L'accessibilité.....	58
La trame viaire communale.....	58
Contrainte et risques majeurs	59
Risque argile (Source BRGM).....	59
Mouvement de terrain et cavité souterraine (source BRGM).....	60
Remontée de nappe d'eau (source BRGM)	61

Inventaire historique des sites industriels et activités de service	62
Arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle	62

Préambule

Le présent rapport de présentation prévu par l'article R. 123-2 du Code de l'Urbanisme suit quatre objectifs principaux :

- Il présente un **diagnostic** transversal de l'ensemble des caractéristiques communales (contexte, démographie, habitat, socio-économie, équipements, services, infrastructures, contraintes)
- Il analyse l'**état initial de l'environnement** en analysant les ressources naturelles communales, les caractéristiques de l'eau, de l'air, les risques, les réseaux, la structure urbaine historique et actuelle et les unités paysagères
- Il explique et justifie les **choix retenus** pour établir, au regard des choix de la commune, le projet d'aménagement et de développement durable, la délimitation des zones, les règles retenues et les orientations d'aménagement.
- Il évalue **les incidences** des orientations du Plan Local d'Urbanisme **sur l'environnement** et expose la manière dont le plan prend en compte le souci de sa préservation et de sa mise en valeur.

Véritable état des lieux territorial et support du projet choisi par la commune, il assure la cohésion entre les autres pièces du Plan Local d'Urbanisme et permet aux administrés de comprendre le projet et le règlement communal.

Ce document se divise en cinq parties :

Partie 1 : Objectifs de l'élaboration du PLU

Partie 2 : Diagnostic territorial et état initial de l'environnement

Partie 3 : Présentation des enjeux et justification des choix retenus

Partie 4 : Analyse de la conformité avec les lois et les documents intercommunaux

Partie 5 : Incidences du PLU sur l'environnement et les mesures de préservation et de mise en valeur

Partie 1 : Objectifs d'élaboration du PLU

Le contenu du Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme est régi par les articles L.123 et R.123 et suivants du Code de l'Urbanisme. Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS) depuis la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000. Le PLU s'applique sur tout le territoire communal et est composé de six pièces complémentaires :

- **Rapport de présentation reprenant :**
 - ✓ Un diagnostic territorial + état initial de l'environnement + justification des choix retenus + incidences du PLU sur l'environnement
- **Projet d'aménagement et de Développement Durables**
 - ✓ Vision à moyen terme du développement communal (environ 10 / 15 ans)
 - ✓ C'est un document d'orientations schématiques et non précis
- **Les orientations d'aménagement et de programmation**
 - ✓ Ce sont des « focus » sur des zones de développement de la commune. Elles peuvent prévoir un tracé de voirie indicatif par exemple.
- **Le document graphique du règlement** où est représenté le zonage de la commune
- **Le règlement**
- **Les annexes**
 - ✓ Les servitudes d'utilité publique liées notamment au patrimoine, aux lignes aériennes ou encore les Plans de prévention des risques, les périmètres reportés à titre informatif, les réseaux d'eau potable et d'assainissement.

La compatibilité

Le PLU doit respecter les consignes données par différents documents de rang supérieur élaborés par l'État ou d'autres collectivités territoriales, dans une relation de compatibilité.

Les motivations communales

Partie 2 : Diagnostic territorial et analyse de l'état initial de l'environnement

La localisation géographique et la situation administrative

La localisation géographique

La situation

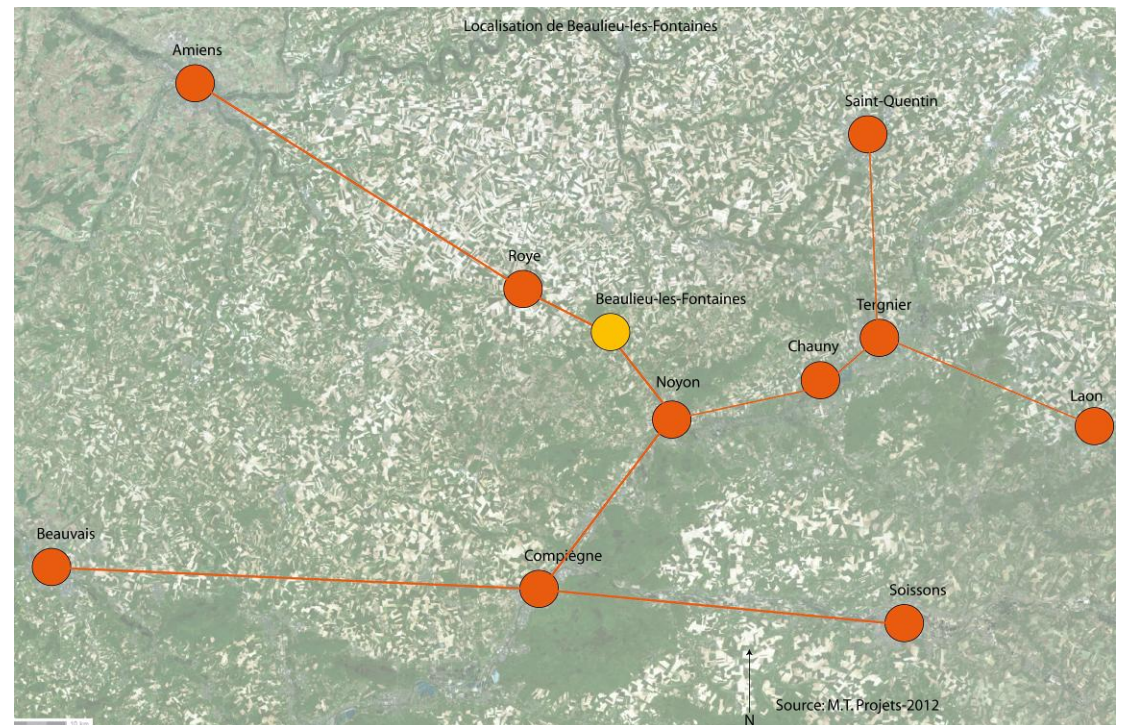
La commune de Beaulieu-les-Fontaines est située au nord-est du département de l'Oise. La commune occupe une position décentrée dans le département de l'Oise Elle est rattachée au canton de Lassigny et à l'arrondissement de Compiègne. Elle fait partie de la communauté de communes du Pays des Sources.

Son environnement urbain est constitué par les villes de :

- Noyon, 14 335 habitants en 2012 (source : INSEE), située à 12 km
- Roye, 6 155 habitants en 2009 (source : INSEE), située à 11 km
- Beauvais, préfecture, 54 461 habitants en 2009 (source : INSEE) située à 78km

Elle a pour commune voisine :

- Au Nord : Ognolles, Ercheu
- A l'Est : Frestoy-le-Château, Campagne
- A l'Ouest : Margny-aux-Cerises, Champien, Candor, Avricourt, Solente
- Au Sud : Ecuville



Le site

D'une superficie de 1 263 hectares (soit 12.6 km²), l'espace bâti ne représente qu'une faible part du territoire, largement occupé par l'espace agricole. L'espace bâti se compose du village de Beaulieu-les-Fontaines situé au centre du finage et par ses fermes isolées réparties sur l'ensemble du territoire. La densité est de 47 habitants par km². Il s'agit d'une densité faible par rapport à la moyenne départementale (124 habitants par km²) mais le territoire communal accueille une faible population par rapport à sa taille.

Une partie des limites communales coïncide avec la limite du département de l'Oise, Beaulieu les Fontaines est en effet limitrophe du département voisin de la Somme.

Beaulieu-les Fontaines est géographiquement située dans la région naturelle du Noyonnais, région occupant le Nord-Est du département.

Une des limites communales est marquée par la RD 934 (infrastructure importante) reliant deux pôles urbains : Roye et Noyon.

La situation administrative

La commune de Beaulieu-les-Fontaines appartient à l'arrondissement de Compiègne, 179 781 habitants pour une superficie de 1275 km² soit une densité de 141 habitants par km² et au canton de Lassigny, 8 923 habitants pour une superficie de 175.38 km² soit une densité de 51 habitants par km². La communauté de communes regroupe 48 communes pour une population de 21 605 habitants

Les missions de la communauté de communes du Pays des Sources se répartissent comme suit :

- L'aménagement de l'espace
- Le développement économique
- La protection et la mise en valeur de l'environnement
- La politique du logement et du cadre de vie
- La voirie
- La construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
- Les collèges
- L'animation du Pays des Sources et les services à la population
- Les transports
- L'identité, la promotion et la communication
- La culture
- Etudes, assistance et Conseil
- Groupement de commandes
- Le tourisme

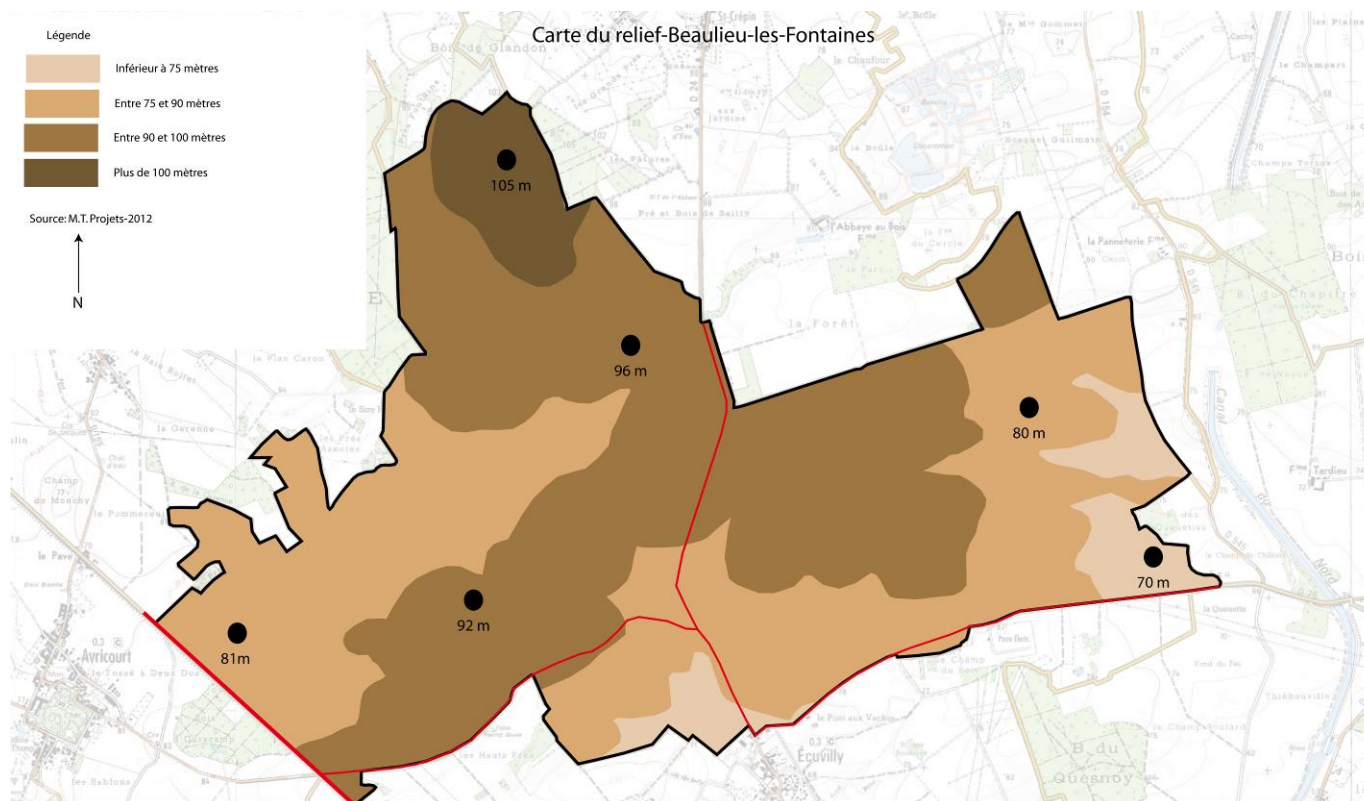
Le milieu naturel

Le relief

Le relief marque peu le territoire communal, il culmine au Nord dans sa partie boisée à l'altitude de 105 mètres. Il descend doucement en une grande plaine agricole traversée par de légères dépressions. Le territoire communal est affecté d'une faible pente dont l'axe est Nord-Ouest/Sud-est en direction du canal du Nord.

Le point bas au lieu dit « Au fond du feu » se situe au sud de l'agglomération et marque le fond d'un talweg où affleure un petit filet d'eau qui s'écoule vers la commune voisine d'Ecuvilly.

La topographie de la commune se caractérise par plusieurs lignes de crête ayant pour conséquence de multiplier les bassins versants.



Le climat

Le climat est de type « tempéré océanique humide » (Cfb). C'est un climat océanique dégradé qui se traduit par un temps doux et humide mais où les hivers peuvent aussi se révéler rudes et les étés forts chauds. Son record est -19.7°C en 1954 et un record de 37.2°C durant l'été 1953.

Ville	Ensoleillement	Pluie	Neige	Orage	Brouillard
Paris	1797 heures/an	642 mm/an	15j/an	19j/an	13j/an
Nice	2694 heures/an	767 mm/an	1j/an	31j/an	1j/an
Strasbourg	1637 heures/an	610 mm/an	30j/an	29j/an	65j/an
Beaulieu-les-Fontaines	1589 heures/an	668 mm/an	16j/an	14j/an	55j/an
Moyenne nationale	1973 heures/an	770 mm/an	14j/an	22j/an	40j/an

La géologie

La commune de Beaulieu-les-Fontaines est située dans la région naturelle du Noyonnais occupant le Nord-Est du département. La faible étendue des limons de couvertures explique une agriculture variée : polyculture, prairie.

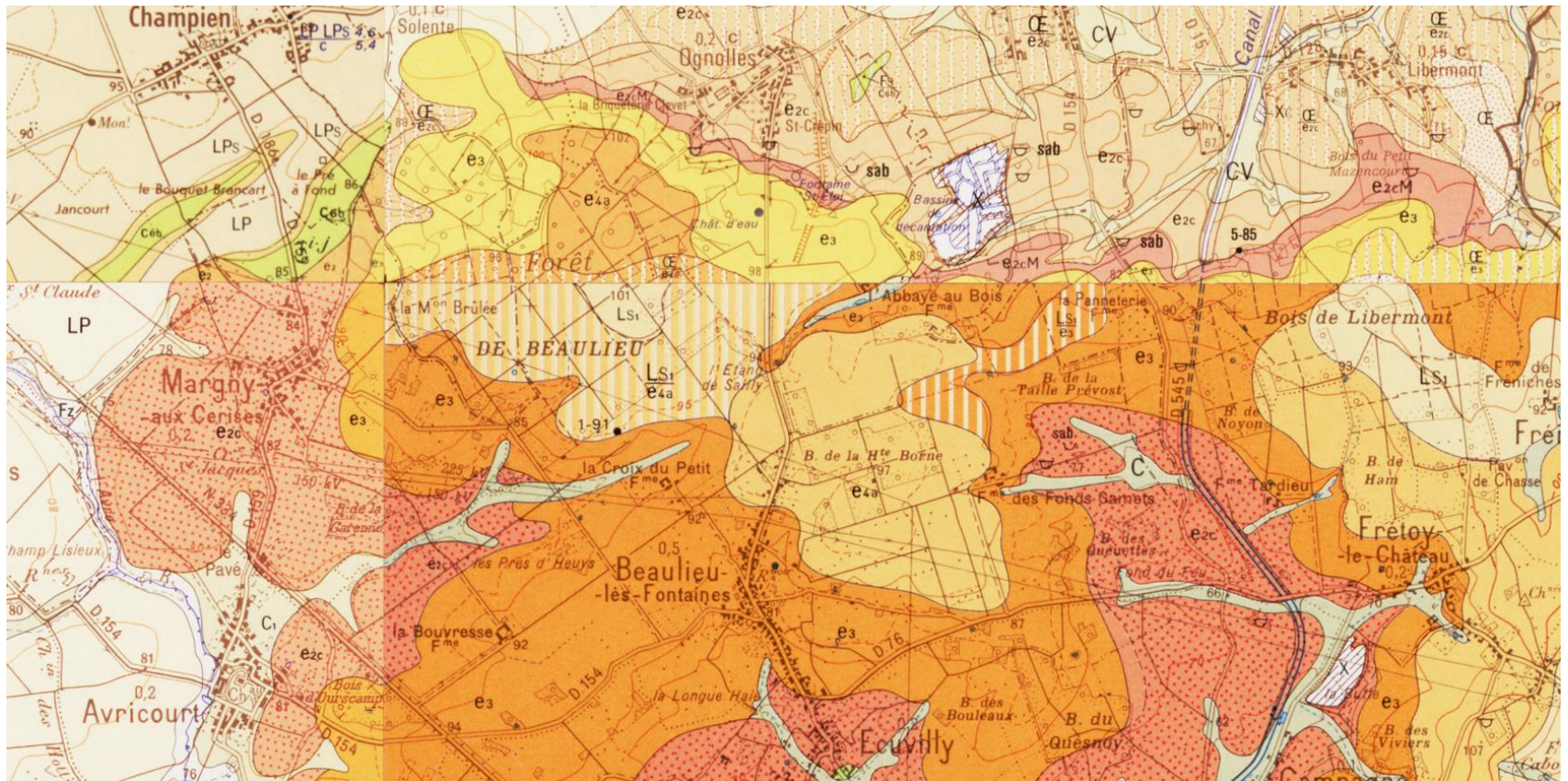
Au sommet des pentes, nous trouvons des sables du Cuisien sur lesquels domine la chênaie silicole (fôret de Beaulieu-les Fontaines).

Sur les pentes douces, on trouve des sols lessivés présentant une très bonne aptitude culturale. Ils voisinent avec des sols hydromorphes : ces sols correspondent à l’affleurement des argiles sparnaciennes, ces dernières servant de plancher à une nappe qui circule dans les sables du cuisien et ressort à cet endroit, d’où un excès d’humidité que la déforestation n’a fait qu’aggraver.

Grâce à l’implantation des drains enterrés, la culture a pu s’installer. Suivant le degré d’hydromorphie des sols, on rencontre :

- Des labours
- Des prairies
- Des vergers

Les principales formations géologiques dominantes sont :



- **E4a-Yprésien supérieur (Cuisien). Sable de Cuise** : profondeur de 50 à 70 mètres. Ils sont développés sur la carte géologique. Ce sont des sables fins de coloration variable. Ils sont contaminés par des limons de ruissellement leur donnant une texture sablo-limoneuse ou recouverts par des éboulis calcaires lutétiens sur les pentes fortes.

Des subdivisions du Cuisien ont pu être observées :

- Sable argileux verdâtre. Ce niveau est exploité (Bois des Essarts, la Bourgogne, etc)
 - Sable fossilifère du niveau de Pierrefonds
 - Sables et sables argileux gris vert, non fossilifères, souvent calcaire
- **E3-Yprésien inférieur (Sparnacien). Argiles et lignites** : Profondeur comprise entre 5 et 20 mètres. Ce sont des argiles plastiques à dominante grise.
 - **C1-Colluvion de dépression, de fond de vallée et de piedmont** : c'est une accumulation d'un matériel local dans les zones basses. Leur nature dépend des formations dont elles sont issues.
 - **LS1-Limoneux sableux** : Profondeur inférieure à 2 mètres. Ils contiennent entre 15 et 20% de sables. On les retrouve sur certaines pentes ou replats. Leur origine est différente, ce sont des limons de ruissellement. Ils recouvrent les sables de Cuise et partiellement les argiles sparnaciennes.
 - **E2c-Thanétiens supérieur. Sable de Bracheux** : Profondeur entre 10 et 20 mètres. A leur base, on observe souvent des silex verdissables visible dans les champs mélangés à des silex lorsque la craie affleure. Les sables de Bracheux sont des sables quartziteux.

L'hydrogéologie

Beaulieu-les-Fontaines appartient à une région caractérisée par la coexistence de deux systèmes hydrogéologiques :

- Les nappes des assises de l'Eocène, ce sont des nappes libres et drainées par les vallées. Elles donnent naissance à de nombreuses sources.
- La nappe de la craie alimentée par la nappe des sables du thanétiens
- Des nappes peu profondes non exploitées car souvent salées.

- **La nappe d'eau du Sénonien-Thanétiens** : la craie constitue un réservoir peu perméable, l'eau circule dans des fissures. Des lits d'alluvions argileuses ou les niveaux argileux du Thanétiens et du Sparnacien, peuvent localement donner naissance à des sources.
- **La nappe du sparnacien** : elle a peu d'importance. Les sédiments du Sparnacien étant essentiellement imperméables, le réservoir est constitué par un niveau sableux de 2 à 3 mètres d'épaisseur compris entre les argiles à lignites inférieures et les glaises fossilifères supérieures.
- **La nappe du Cuisien** : Les 50 mètres de sable de Cuise reposant les argiles sparnaciennes forment son réservoir. Les sources naissent à leur contact ou au sein même de l'affleurement.

Le toit du réservoir est constitué par les argiles de Laon, la nappe est libre, il existe un décrochement d'au moins 10 mètre entre elle et celle du Lutétien.

- **La nappe du Lutétien** : la perméabilité du réservoir est constitué par les bancs de calcaire lutétien est bonne. C'est aussi une nappe libre. Les sources qu'elle alimente sont du type par déversement comme la plupart de celles de la nappe du Cuisien.
- **La nappe du Quaternaire** : Il ne s'agit pas d'une nappe à proprement parler. Le matériau limoneux ou limono-sableux est en continuité avec les assises tertiaires sur lequel il repose : il est engorgé pendant la saison hivernale.

L'hydrographie

Un réseau de fossé fut mis en place sur les fonds privés pour recueillir les eaux de ruissellement en excédant et les évacuer de fossés en fossés, dans les vallées sèches ou le cours d'eau naturels permanents.

L'importance du chevelu constitué par ces fossés est fonction du climat local, du relief, du réseau hydrographique, de la nature des sols, et de leur couvert végétal de l'implantation et de la densité de l'urbanisation.

Ce réseau de surface est une des caractéristiques essentielles du bassin versant, c'est le vecteur d'évacuation des eaux pluviales et des eaux de ruissellement provenant de zones urbaines, d'infrastructures routières et des terres agricoles. Il occupe de manière générale les fonds de talwegs.



La collecte des eaux drainées et des eaux pluviales s'effectue normalement au même endroit dans les talwegs. Ces talwegs peuvent être ou non équipés :

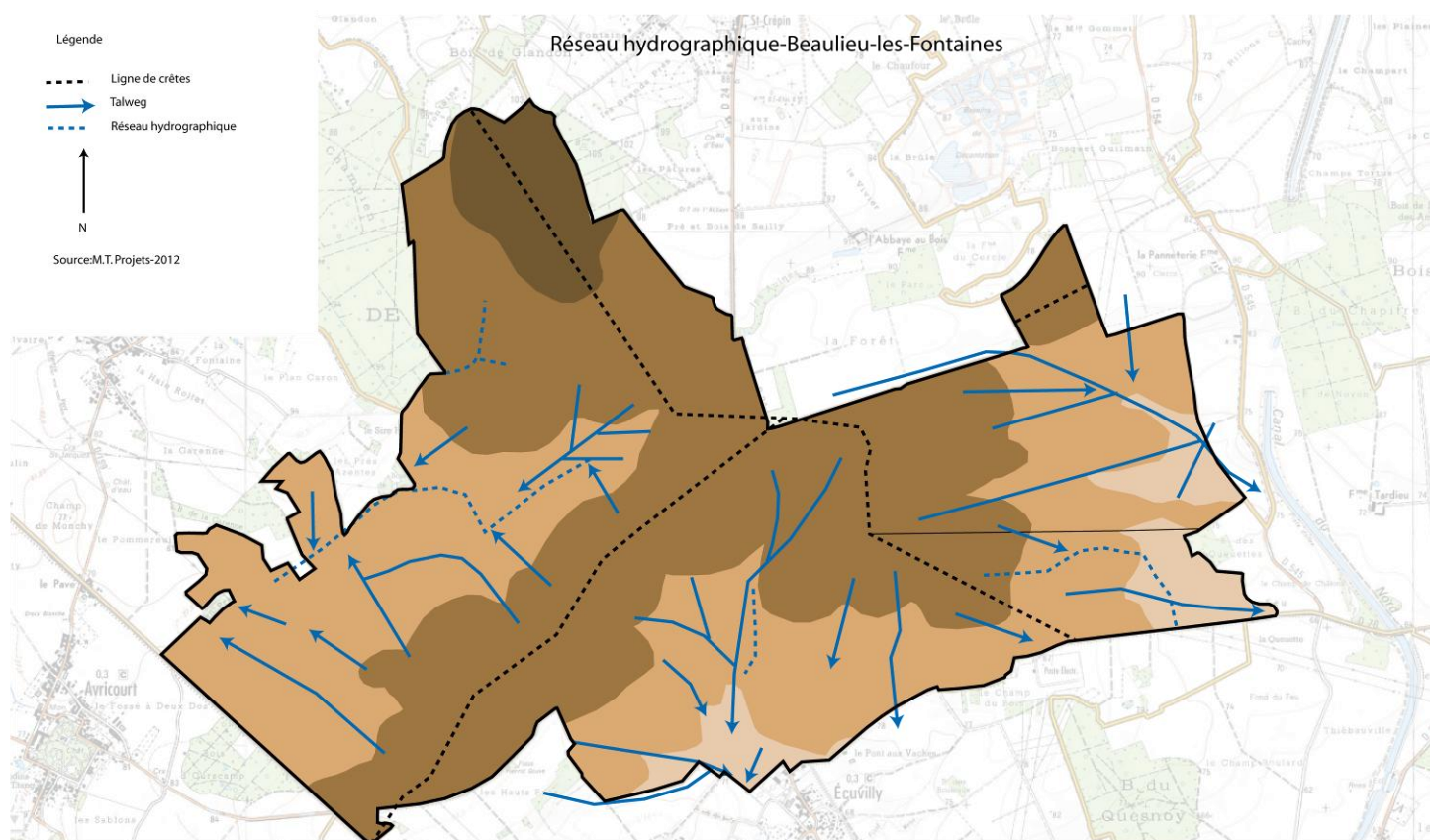
- Réseau de fossés ou de passage jusqu'à un écoulement permanent
- Réseau busé en totalité avec un rejet dans un écoulement permanent ou dans un réseau.
- Aucun équipement : talweg naturel encaissant les pluies ou/et drainage.

A l'occasion d'orage ou de fontes de neiges rapides sur sol gelé, des ravines sont susceptibles d'apparaître dans ces vallées sèches suite à une érosion.

A Beaulieu-les-Fontaines, le réseau hydrographique est commandé par la vallée de l'Oise où aboutissent de nombreux vallons perpendiculaires au profil transversal dissymétrique (versant exposés au Sud et à l'Ouest à pente plus accentuée).

Les différentes lignes de crête relevées sur le territoire communal marquent l'existence de plusieurs bassins versants, chacun de ces bassins disposant de son propre réseau hydrographique.

Les talwegs ou vallées sèches sont en nombre important ; ils acheminent les eaux en cas d'orage vers des mares permanentes ou des fossés semi- permanents. Il est à noter l'absence d'éléments hydrographiques pérennes : ru, cours d'eau ou rivière.



Le SDAGE

Dans le but de contribuer à l'amélioration de la qualité des cours d'eau, le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) établi par l'Agence de l'Eau en concertation avec l'Etat, les collectivités, les industriels et toutes les corporations susceptibles d'être concernées, adopté en 2009 a fixé des orientations et des objectifs à atteindre. Les orientations sont :

- Diminuer les pollutions ponctuelles des milieux par des polluants classiques
- Diminuer les pollutions diffuses des milieux aquatiques
- Diminuer les pollutions des milieux aquatiques par les substances dangereuses
- Réduire les pollutions microbiologiques des milieux
- Protéger les captages d'eau pour l'alimentation en eau potable actuelle et future
- Protéger et restaurer les milieux aquatiques humides
- Gérer la rareté de la ressource en eau
- Limiter et prévenir le risque d'inondation
- Acquérir et partager des connaissances
- Développer la gouvernance et l'analyse économique

L'objectif du SDAGE est de conduire à un progrès de la qualité des eaux de 20% en 2015 et 100% en 2027.

L'assainissement

La commune de Beaulieu les Fontaines fait partie du syndicat intercommunal à vocations multiples des Fontaines qui regroupe les communes de Beaulieu les Fontaines, Candor, Catigny, Ecuville, Lagny et Campagne.

Le réseau de type séparatif est géré par la société SAUR. En cours de construction, sa longueur est actuellement de 22 850 ml :

Type Réseau	Nature	Classe Section	Type Section	Longueur (m)	
Eaux usées ou séparatif Gravitaire	Fonte	Circulaire	200	15 771	15 878
	PVC	Circulaire	160	48	
		Circulaire	200	59	
Eaux usées ou séparatif Refoulement	Indefini	Circulaire	?	10	6 971
		Circulaire	100	993	
	Polyethylene	Circulaire	110	2 655	
		Circulaire	75	1 073	
		Circulaire	90	2 069	
	PVC	Circulaire	90	172	
				Total	

Pour la commune de BEAULIEU LES FONTAINES

Type Réseau	Nature	Classe Section	Type Section	Longueur (m)	
Eaux usées ou séparatif Gravitaire	Fonte	Circulaire	200	3 436	3 544
	PVC	Circulaire	160	48	
		Circulaire	200	59	
Eaux usées ou séparatif Refoulement	Indefini	Circulaire			407
		Circulaire			
	Polyethylene	Circulaire	75	407	
		Circulaire			
		Circulaire			
PVC	Circulaire				
			Total	3 951	

Deux postes de relevage sont installés sur la commune de Beaulieu les Fontaines.

Autres équipements : 83 regards.

Station d'épuration :

Elle a été construite en 2010, la station d'épuration de Catigny d'une capacité de 2400 EH a été mise en service en octobre 2010. Son arrêté préfectoral date du 15 juin 2009.

Les caractéristiques sont les suivantes :

Charge nominale en débit 360 m³/j

Charge nominale en DBO5 144 kg/j

Charge nominale en DCO 288 kg/j

Nature de l'effluent Domestique séparatif

Filière eau Traitement primaire et secondaire

Filière boue Lits plantés de roseaux

	2011		2012 (janvier – octobre)	
Noms des stations	Charge hydraulique	Charge hydraulique	Charge hydraulique	Charge Polluante DBO ₅
STEP de Catigny	14,54 %	15,5%	29,9 %	19,8 %

Alimentation en eau potable

SAUR gère le réseau d'eau potable, d'une longueur de 5 113 ml. La commune fait partie du SIVOM DES FONTAINES, avec la commune d'Ecuvilly. Au 31 décembre 2011, 232 branchements sont raccordés sur ce réseau.

La ressource en eau, de type souterraine, est située sur la commune d'Ecuvilly. Le fonctionnement du réseau est de type surpression à vitesse variable. Les pompes fonctionnent 24 h/24. L'eau peut également provenir pour partie du SIVOM de GUISCARD.

Le tableau présente le nombre de branchements au 31 décembre de chaque année affichée.

Commune	2007	2008	2009	2010	2011	Evolution N/N-1
BEAULIEU-LES-FONTAINES	233	236	233	236	232	-1,69 %
Total de la collectivité	233	236	233	236	232	-1,69 %
Evolution N/N-1	-	1,29 %	-1,27 %	1,29 %	-1,69 %	

Les données de ce tableau correspondent au nombre total de branchements actifs en service, donc au nombre de clients. Le tableau présente Les volumes consommés par commune hors VEG

Commune	2007	2008	2009	2010	2011	Evolution N/N-1
BEAULIEU-LES-FONTAINES	21 302	22 143	21 445	20 154	25 845	28,24 %
Total de la collectivité	21 302	22 143	21 445	20 154	25 845	28,24 %
Evolution N/N-1	-	3,95 %	-3,15 %	-6,02 %	28,24 %	

Les matériaux du réseau

Matériaux	Diamètre (mm)	Linéaire total (ml)
Fonte	100	1 268
Fonte	125	42
Fonte	150	2 588
Polyethylene	50	165
Pvc	50	218
Pvc	110	832
Total		5 113

Le rendement net du réseau en 2011 est de 81 %. Le réseau est en bon état d'une manière générale. SAUR est intervenu à plusieurs reprises sur la canalisation PEHD en DN 60 mm, alimentant la ferme VAN DE PUTT. Cette canalisation passe en domaine privé.

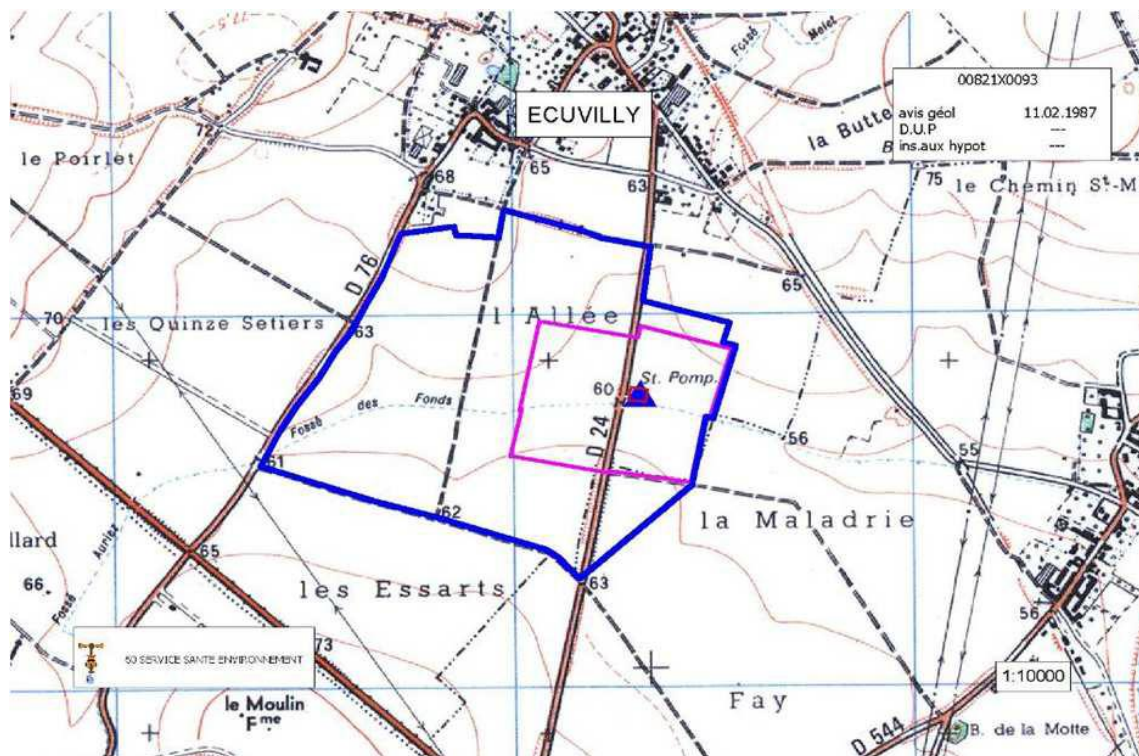
Le captage d'eau d'Ecuvilly

Le captage d'eau est situé sur la commune d'Ecuvilly dans un vallon en bordure du CD 24. La commune est propriétaire. Cet ouvrage est un puit mis en service en 1979. Le plan d'eau se situe entre 4 et 5.30 mètres. La profondeur du puit est de 21.50 mètres. Il est équipé de trois pompes de 20 m³/heure. Le débit maximum exploitable est supérieur à 305 m³/heure. Le débit d'exploitation correspondant à la définition des périmètres est de 50 m³/heure. Il est géré par le SIVOM des Fontaines.

Le réseau aquifère de la craie est alimenté par les précipitations locales tombant sur le bassin versant occidental de la Verse. L'écoulement naturel est dirigé vers le sud-est selon un gradient hydraulique assez faible.

La nappe d'eau est peu profonde et la couverture géologique de protection est mince (inférieure à 5 mètres) mais elle s'épaissit vers l'ouest.

En 2004, il produisait 47 951 m³. L'eau est de qualité, selon l'avis de l'hydrogéologue le danger peut venir des activités agricoles et de la route par le biais des fossés longeant le périmètre de protection immédiate. Ceux-ci sont busés le long de la clôture.



Les zones naturelles (Source : DREAL Picardie)

Un site naturel est recensé sur le territoire communal comme en témoigne cette carte à partir des données de la DREAL Picardie.

ZNIEFF de type 1 : La Forêt de Beaulieu

Superficie : 505 ha

Localisation :

Elle se situe à l'Ouest de la commune d'Ognolles.

Intérêt :

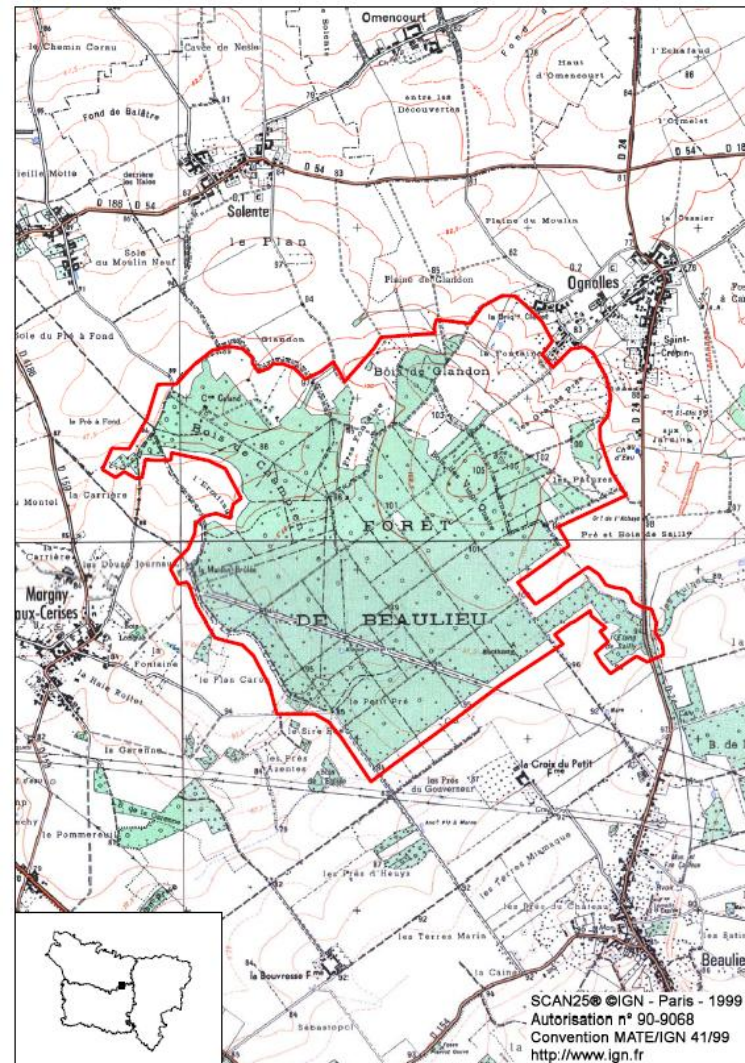
Les clairières, les lisières, les prairies pas trop intensives, et les mares permettent la présence d'espèces végétales assez rares en Picardie, typiques des sols sableux plus ou moins frais. Les bois et les pâtures sont accueillants pour plusieurs espèces de rapaces. Les mares et les ornières de chemins permettent la reproduction d'importantes populations de batraciens, dont plusieurs espèces sont remarquables, ainsi que la présence d'hélophytes intéressantes.



Grenouille agile

FICHE ZNIEFF N° 60NOY101

FORÊT DE BEAULIEU



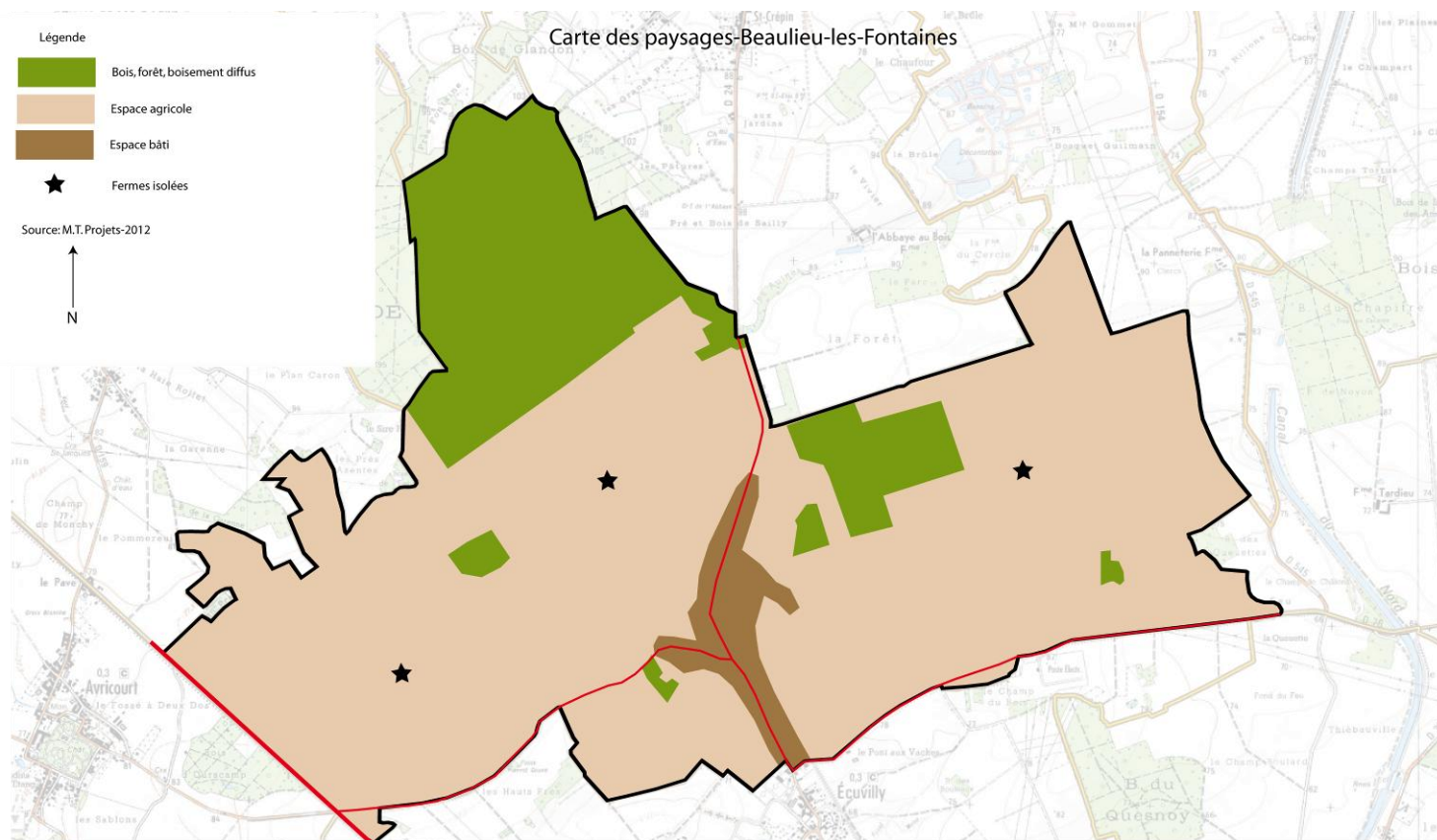
Analyse des grands ensembles paysagers

Le paysage est un paysage mixte de plateaux et de versants de diversité moyenne.

La végétation arbustive est relativement importante et confère au paysage une allure de bocage diffus, impression qui souligne les résurgences (sources) et les pâtures (sols hydromorphes)

Les espaces naturels représentent environ 1200 hectares sur les 1 260 hectares du territoire communal soit 96%. La présence agricole est très forte :

- Les terres cultivables représentent 697 hectares soit 55.70%
- Les prés, 276 hectares soit 22%
- Les bois, 229 hectares 18.30%



Le principal massif boisé est la forêt de Beaulieu autrefois, très étendue, mais qu'une déforestation répétée a amoindri. La forêt de Beaulieu est représentative des forêts qui se sont développées sur des limons sableux au pied des buttes ou sur des témoins tertiaires démantelés de la plaine picarde. Elle occupe une situation intermédiaire entre la chênaie sur sable purs et la chênaie-charmaie sur sable argileux.

La végétation rencontrée présente un intérêt puisqu'elle permet une comparaison entre les deux lignes de hauteurs au Nord-Ouest et au Sud-Est de l'Oise, d'autre part entre la large vallée de l'Oise et les marges du Sud-Est de la plaine picarde. La forêt de Beaulieu fait l'objet d'une ZNIEFF.

Beaulieu-les-Fontaines appartient à une région de transition située en Ile-de-France et la Picardie, la région est partagée par la vallée de l'Oise.

Deux types de paysage cohabitent et caractérisent la commune :

- **Les espaces ouverts de la plaine agricole**

Beaulieu-les-Fontaines se distingue par une topographie moins accidentée et une agriculture moins variée par rapport à l'ensemble de la région naturelle du Noyonnais. Les terres agricoles dominent, elles constituent des espaces libres cultivés par l'homme que fragmentent ponctuellement quelques bosquets recelant des mares.

Les vues sont assez ouvertes du fait de l'absence de fortes ondulations et du travail de l'homme mettant en culture ces terres et a fait disparaître les bois et îlots boisés.

Les espaces cultivés sont délimités par des lisières boisées ou villageoises, parfois lointaines, que viennent des fermes isolées ou bosquets.

- **Les espaces semi-ouverts des abords du village**

Les lisières villageoises mentionnées plus haut n'engendrent pas de rupture visuelle nette, elles sont au contraire agrémentées de vergers plus ou moins à l'abandon qui constituent une zone de transition intéressante entre la plaine et le village.

Cette auréole bocagère cerne le village notamment le partie Est. Elle offre l'avantage de diminuer les effets des intempéries et de réduire les impacts visuels engendrés par l'opposition du village et de la plaine.

La qualité de la faune et de la flore urbaine est liée à deux facteurs :

- ✓ La nature et l'architecture des bâtiments
- ✓ L'extension des espaces verts et la diversité de leur flore

Dans le village, la faune est représentée par des espèces communes, tolérantes ou recherchant le voisinage avec l'homme : Fouine, moineau, corbeau, Lérot, etc.

Les constructions anciennes favorisent l'installation d'une faune diversifiée, la nature des matériaux utilisés et l'architecture des bâtiments peuvent offrir de nombreuses cavités utilisables pour les oiseaux : Mésange bleue, mésange charbonnière, hirondelle de fenêtre, étourneau sansonnet.

Les nombreux espaces verts privatifs autour du bâti accueillent d'autres animaux : pie bavarde, chardonneret élégant, hérisson. Les haies et arbres d'ornement sont souvent constitués d'essences exotiques à feuillage persistant, ils peuvent constituer des espace compartimentés mis à profit par certains oiseaux peu exigeants : tourterelle turque, merle noir, rouge-gorge, linotte mélodieuse.

Les animaux les plus rares et les plus sensibles sont les chauves-souris, elles s'installent dans les cavités ou combles.

En périphérie de village s'ajoute celles qui fréquentent habituellement les lisères de boisements et les espaces semi-ouvert : écureuil roux, musaraignes, épervier, bruant jaune.

Les vergers constituent des potentialités avifaunistiques importantes quand ils sont insérés dans un ensemble de qualité épargné par l'intensification agricole. Lorsqu'ils sont constitués de vieux arbres creux, les vergers à haute tige présentent un intérêt ornithologique en accueillant une avifaune riche et diversifiée. Elle trouve des sites d'alimentation et de nidification. Ces milieux se sont raréfiés suite à l'abandon des cultures familiales.



Identité de la commune

Rappel historique

Le territoire de Beaulieu a sa principale dimension dans la direction de l'Est à l'Ouest. Il est formé de coteaux ouverts par la forêt de Bouvresse occupant toute la région septentrionale et de terres labourables comprenant un quart de la superficie. Plusieurs sources prennent naissance dans cette dernière partie du sol de nature glaiseuse.

Le chef-lieu forme une seule rue pavée longue de 1600 mètres sur l'ancienne grande route de Noyon à Nesle. Il est bâti dans la région méridionale et tient sans discontinuité au village d'Ecuvilly.

Beaulieu-les-Fontaines est le nom moderne de Beaulieu-le-Comte, il vient sans doute de ses abondantes fontaines. En effet, coule à Beaulieu : la fontaine Cayeux, une pyramide a été élevée sur sa source.

La terre de Beaulieu était possédée par les seigneurs de Nesle les tenant en fief du domaine royal. Ils avaient fait élever à Beaulieu sur la place actuelle du village un château fort dont les ruines ont disparu en 1793.

Indépendamment de cette forteresse, il y avait au lieu-dit : le Bouquet, un point fortifié appelé : le fort Namur, que l'on croit être les restes d'un établissement de Templiers. Un autre fort, connu sous le nom de Vieux-Montel existait entre Margny-aux-Cerises et Beaulieu ; le chemin menant à ces emplacements s'appelle la Voie de la Bataille.

C'est dans la première de ces forteresses que fut enfermée Jeanne d'Arc après avoir été transférée de Margny, au château de Beauvoir, près d'Elincourt.

Après avoir été en 1790, le chef-lieu de canton comprenant treize communes le bourg de Beaulieu par un arrêté du 23 vendémiaire an X, fut attaché au canton de Lassigny.

Beaulieu fit d'abord partie de la cure d'Ecuvilly avec le simple titre de chapelle. La paroisse fut instituée au mois de décembre 1233. Longtemps avant et vers l'année 1117, un prêtre nommé Warnerus avait fondé à Beaulieu une église que Lambert, évêque de Noyon, érigea en prieuré sous l'invocation de Notre-Dame. L'église actuelle a été bâtie en 1607 est un vaste édifice, solidement construit en pierre de taille, de forme quadrangulaire allongée, éclairée de chaque côté par huit grandes fenêtres. Le sanctuaire est orné d'un parquet, d'une boiserie, et d'un autel en bois de chêne sculpté posé en 1786. Tout l'édifice est lambrissé. Le clocher couvert d'ardoise est placé au dessus du portail

La morphologie urbaine

Le tissu urbain abritant la population est très homogène ; il est principalement implanté le long de la RD 24 traversant de part en part le village. L'intégration dans l'environnement des parties minérales est bonne grâce notamment au couvert végétal varié et abondant ceinturant l'agglomération. Cette végétation est composée d'arbres fruitiers sauvages (les vergers sont en nombre important et abandonnés), de haies, de bosquets, ou d'arbres ornementaux isolés.

Le bâti existant est linéaire et assez dense : la plupart des constructions sont construites à l'alignement des voies et forment un front de bâti presque continu.

La morphologie de la commune se distingue en 3 parties :

- Le centre ancien
- Les zones de transitions
- Les espaces construits récemment



✓ **Le centre ancien**

La plupart des constructions ont été édifiées en brique. Ils présentent un alignement minéral alternant les façades et les murs. Les hauteurs de constructions vont de RDC+ comble à RDC+ 1 étage + combles. Les toits sont à 2 à 4 pans soit en brique ou ardoise. Les constructions souvent en front bâti. A noter un ensemble de logement locatif dans le centre ancien. Les constructions peuvent être implantées soit de limite à limite séparative soit avec des marges recul.



✓ **Les espaces de transitions**

Les espaces de transitions sont des espaces où sont mélangés à la fois un habitat ancien et un habitat récent. L'habitat récent est présent par le fait du remplissage des espaces interstitiels (dents creuses).



✓ **Les constructions récentes**

Les constructions plus récentes ne respectent plus cette disposition et présentent l'aspect plus courant désormais d'une implantation en retrait de l'alignement. Les constructions sont essentiellement de type R+ avec un toit à 2 ou 4 pans. Selon la date de constructions des pavillons, nous pouvons remarquer des différences selon qu'il a été construit en 1970-1980, ou 1990 ou bien les années 2000-2010. A noter que la commune comporte des logements locatifs.



✓ **La place centrale**

La place centrale est le lieu central marqué dans la morphologie urbaine du village rue. Nous y trouvons l'église, la mairie, l'école, la salle des fêtes, le cabinet médical, le bar-tabac, le monument aux morts, un gîte rural, etc.



✓ **Le petit patrimoine**

Le petit patrimoine est un témoignage du passé religieux ou de la vie quotidienne des habitants ou de l'histoire.



✓ **Le bâti agricole**

Le bâti agricole est important dans l'espace bâti, il marque l'identité de la commune. A noter quelques fermes isolées.

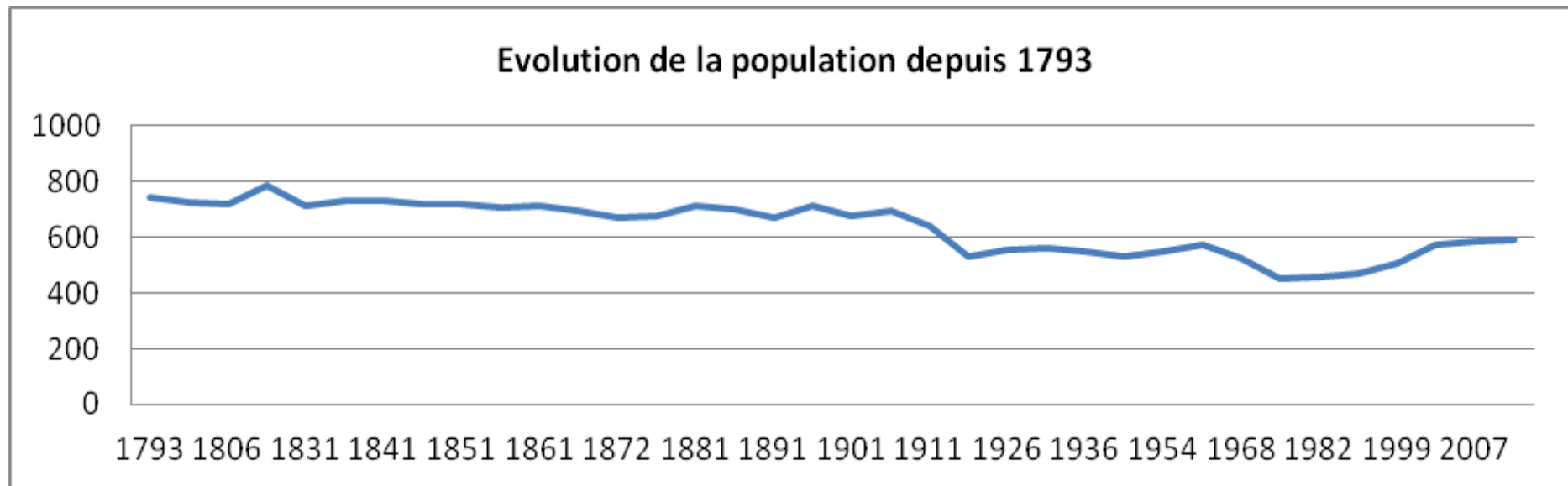


Synthèse de l'état initial de l'environnement de Beaulieu-les-Fontaines

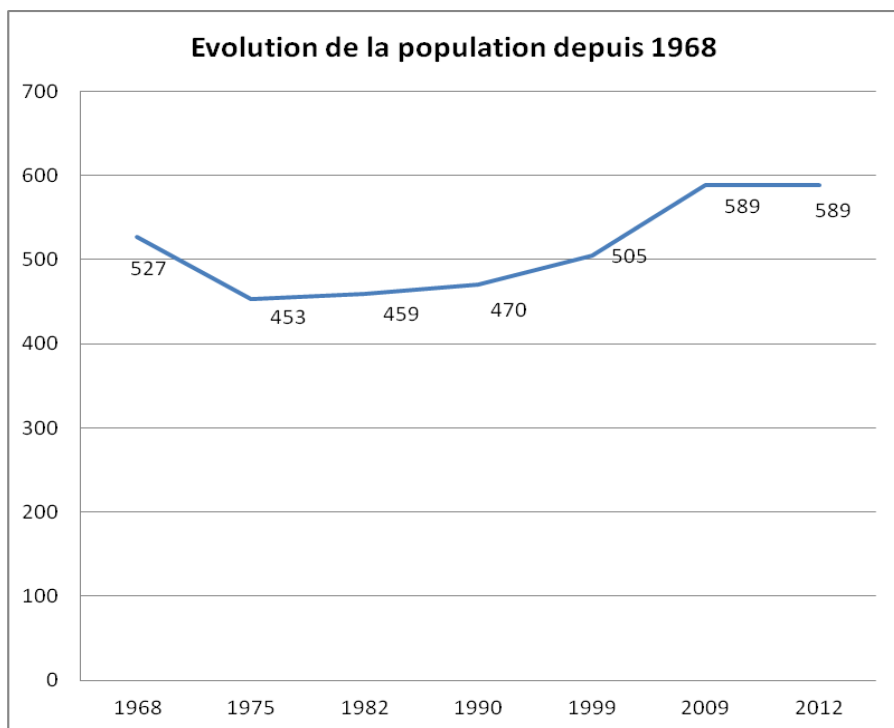
Etat initial de l'environnement	
Etat existant	Potentiel / besoin
<p>Environnement et zones naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Relief peu marqué ■ Climat océanique avec nuance continentale ■ Une géologie composée essentiellement de sable, d'argile et de limons ■ 1 zone naturelle de valeur écologique ■ Présence de fossés et de rus <p>Cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Cadre de vie agréable ■ Espace bâti marqué en centre ancien de la commune <p>Paysage</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Développement du bourg autour de la RD 24 ■ Maintien des vergers et des jardins ■ Urbanisation avec une forme pavillonnaire individuelle et quelques logements locatifs <p>Patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Quelques éléments de patrimoine intéressants ■ Patrimoine bâti ancien présent notamment au centre de la commune 	

Les données démographiques

L'évolution démographique



L'évolution de la population depuis 1793 montre que la commune a perdu des habitants. La population maximale a été atteinte en 1821 à 785 habitants. Aujourd'hui en 2012, la population est du niveau de celle de 1911 (+ de 600 habitants). Grâce à ce graphique, nous apercevons plusieurs fractures démographiques qui se situent en 1921 (Première Guerre Mondiale) et 1968 (fin des 30 Glorieuses).



La commune de Beaulieu-les-Fontaines possède une population de 589 habitants selon l'INSEE en 2012.

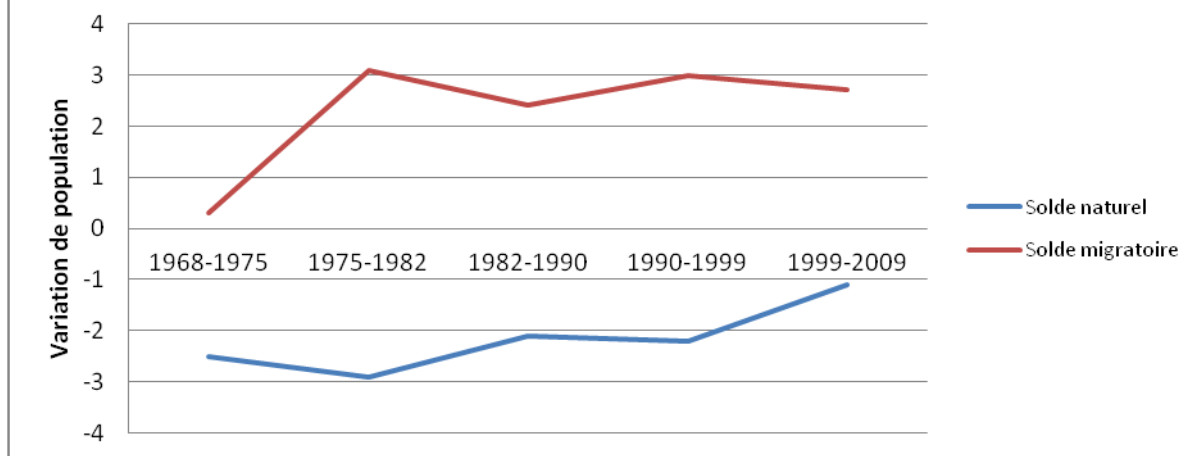
L'étude démographique montre une évolution positive depuis 1968. Ces propos sont à relativiser puisqu'entre 1968-1975, la commune a connu une baisse de la population. Or depuis, 1982, la population a augmenté de manière significative (+130 habitants).

Depuis 1982, la population a augmenté de 77%.

Les variations de la population

Période	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2009
Solde naturel	-2,5	-2,9	-2,1	-2,2	-1,1
Solde migratoire	0,3	3,1	2,4	3	2,7
Taux de variation annuel communal	-2,1	0,2	0,3	0,8	1,6
Taux de variation annuel Communauté de Communes	-0,4	1,6	1,5	1,2	1,1
Taux de variation dû au solde naturel	-2,5	-2,9	-2,1	-2,2	-1,1
Taux de variation dû au solde migratoire	0,3	3,1	2,4	3	2,7

Solde naturel et migratoire



La baisse de la population entre 1968 et 1975 s'explique par un faible solde migratoire (0.3) et un solde naturel négatif (-2.5)

A partir de 1975-1982, le solde migratoire est devenu important (3.1). Tandis que le solde naturel reste négatif (-2.9). Ce constat permet d'expliquer la croissance démographique entre 1975 et 1982.

Or pour la période 1982-1990, le solde migratoire reste important (2.4) et avec un solde naturel négatif (-2.1). Ce constat explique la hausse démographique entre 1982 et 1990.

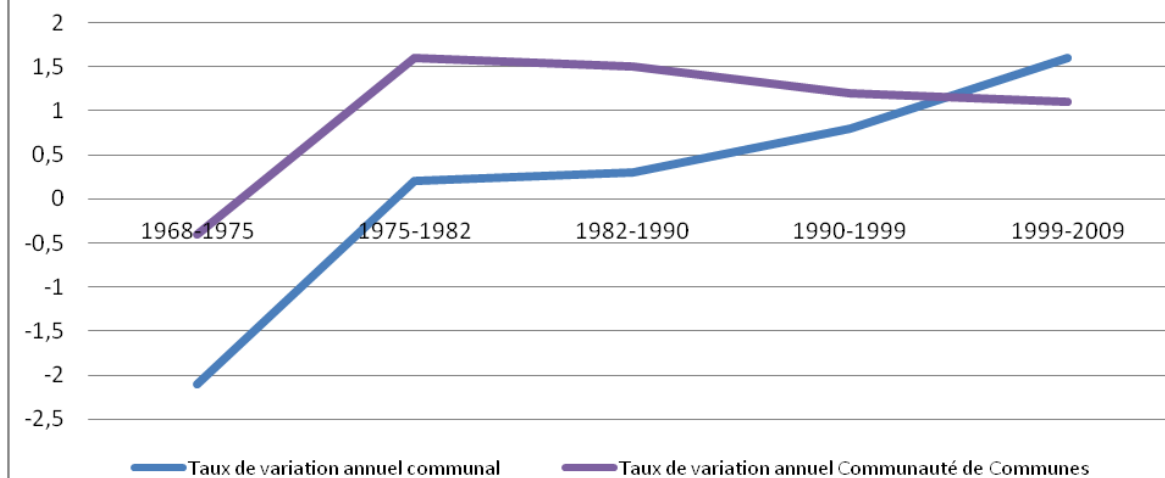
Pour la période 1990-2009, le solde naturel est négatif et le solde migratoire est positif et reste important. Ce constat explique l'augmentation de la population.

Entre 1999-2009, le solde naturel a tendance à progresser mais il reste négatif/ Le solde migratoire a tendance à régresser mais reste important pour soutenir l'évolution positive de la population.

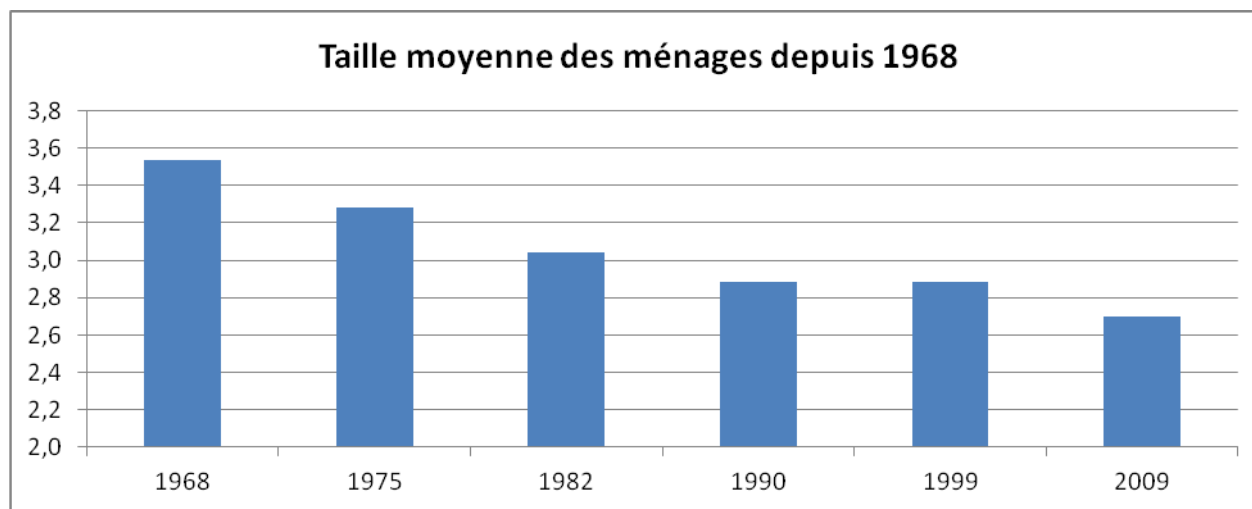
De 1975 à 2009, le taux de variation annuel moyen communal se situe entre 0.2 et 1.6. Ce rythme de croissance est plus important que celui de la communauté de communes à partir de 1999.

En 2009, le taux de variation annuel moyen est de 1.6

Taux de variation de la population



Les ménages



La taille des ménages depuis 1968 n'a cessé de chuter jusqu'en 2009. En 1968, on dénombrait 3.5 personnes par ménages contre 2.7 en 2009.

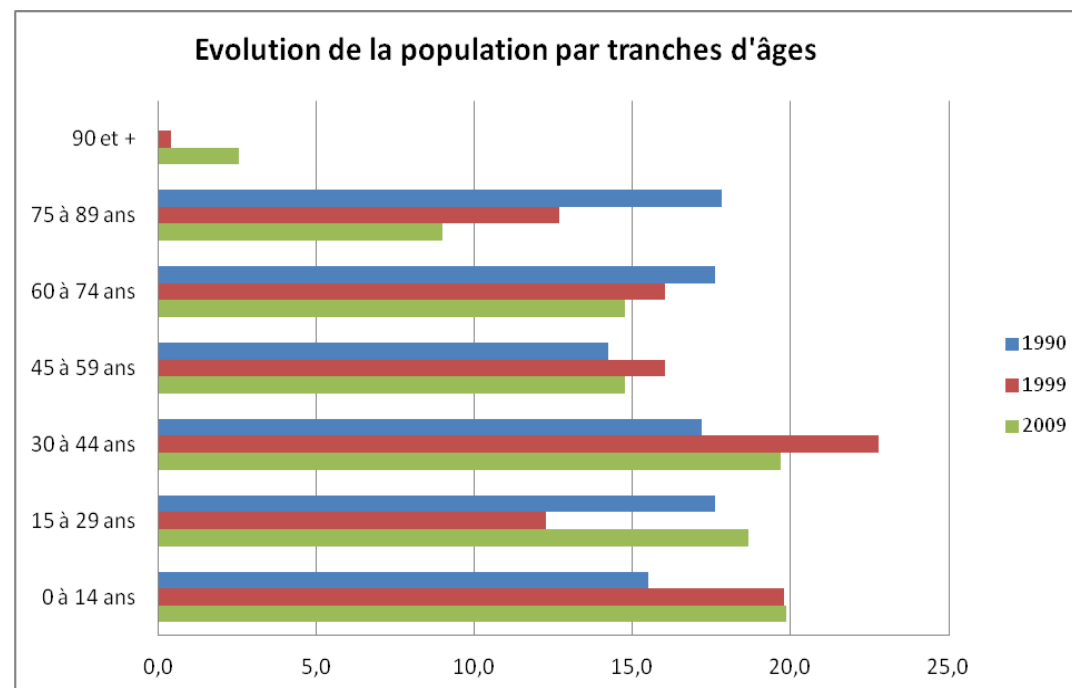
Depuis 1968, ce phénomène s'explique en partie à l'apparition des nouvelles familles (famille monoparentale, parents célibataire, etc). Cela s'appelle le desserrement des ménages.

Cela a pour conséquence directe que si une commune devait construire 10 logements, elle accueille 37 personnes supplémentaires en 1968 contre 27 personnes supplémentaires en 2009.

La structure par âge

Il faut distinguer trois éléments de ce graphique :

- Une hausse importante des classe d'âge les plus jeunes depuis 1990, Cela montre que la commune attire des familles et confirme un certain dynamisme du solde naturel.
- Aujourd'hui, la commune ne connaît pas un vieillissement de sa population
- Or les 30 à 44 ans ont tendance à augmenter entre 1990 et 2009 dans la commune.
- Les classes d'âges les plus importantes sont les 30 à 44 ans et les 0 à 14 ans.

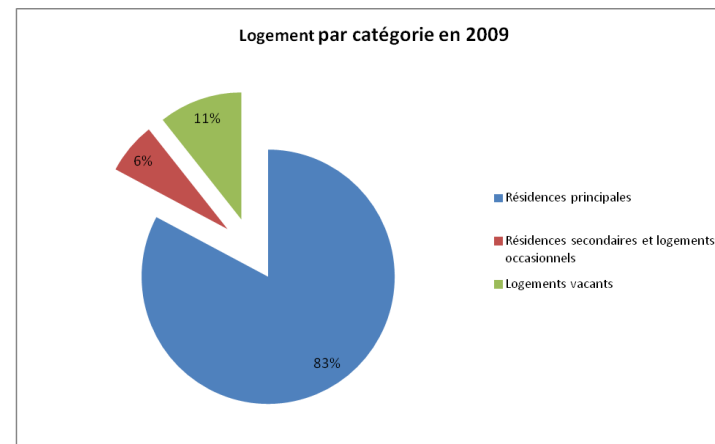
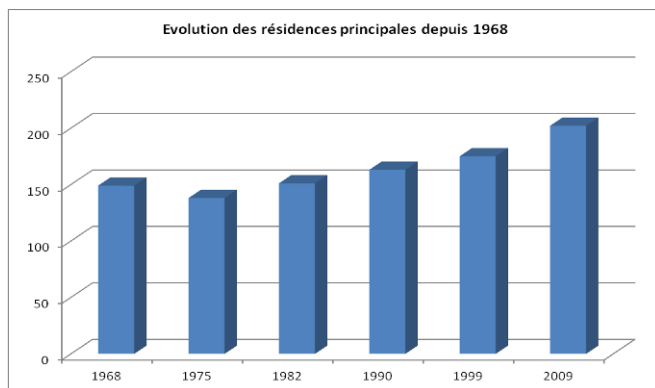


Synthèse des données démographiques de Beaulieu-les-Fontaines

Démographie	
Etat existant	Potentiel / besoin
<p>Evolution démographique</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Population fixée à 589 habitants en 2009 selon l'INSEE sans compter la maison de retraite ■ Tendence démographique à la hausse depuis 1968 avec quelques périodes en perte démographique <p>Dynamique démographique</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Elle est due au solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties) ■ La taille des ménages est élevée : 2.7 personnes par ménage <p>Tendance démographique</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Une population jeune ■ Aucun vieillissement de la population amorcé 	

Données sur le logement

Le parc de logement

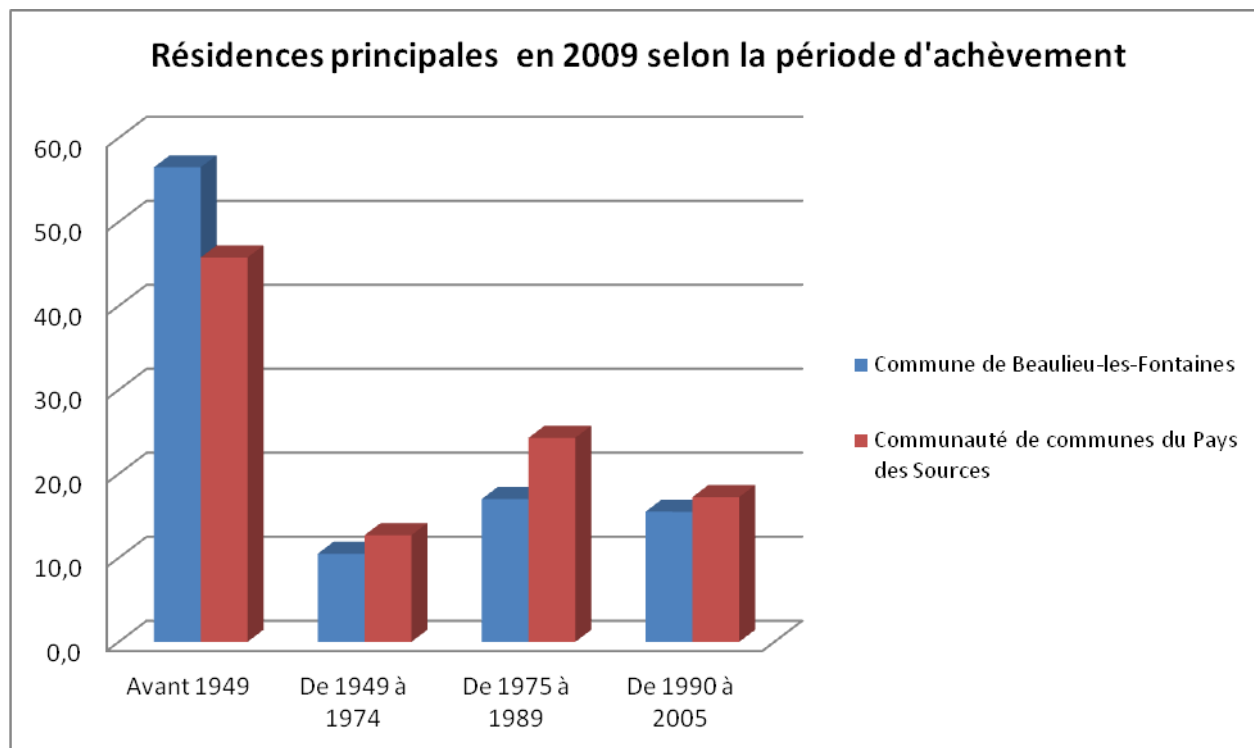


	1968	1975	1982	1990	1999	2009
Ensemble	185	185	196	196	218	244
Résidences principales	149	138	151	163	175	202
Résidences secondaires et logements occasionnels	17	21	32	25	30	16
Logements vacants	19	26	13	8	13	26

L'évolution des résidences principales depuis 1968 connaît une hausse certainement dû à un rythme de construction élevée. En 2009, 83% des logements sont des résidences principales. Les logements vacants et les résidences secondaires représentent une part faible des logements.

A noter que la courbe des résidences principales ne suit pas celle de la population. Cela peut être du au desserrement des ménages.

L'ancienneté du parc de logement



A Beaulieu-les-Fontaines, 55% des logements ont été construits avant 1949 contre un peu plus de 45% pour l'ensemble de la communauté de communes. Le rythme de construction est relativement stable entre 1949 et 2005 pour la commune.

La communauté de communes connaît un rythme de construction important entre 1975 et 1989.

Entre 1990 et 2005, le rythme de construction est équivalent à

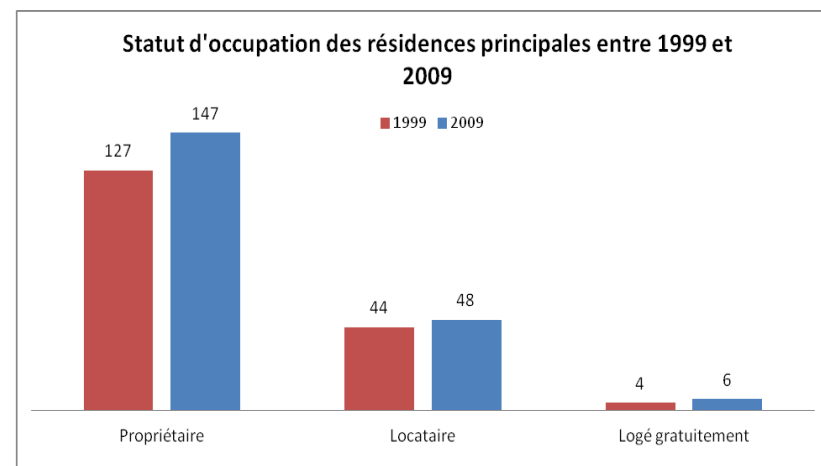
Le type de logement

En 2009, 87.6% des logements sont des maisons individuelles.

Le type d'occupation

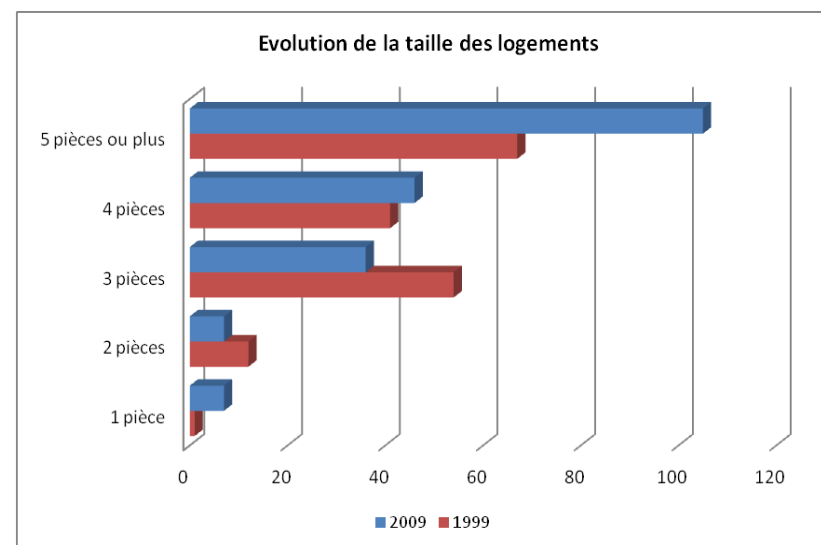
En 2009, 73% des habitants sont propriétaires de leur logement. La part des propriétaires est croissante.

La part des locataires est de 24% et augmenté légèrement.



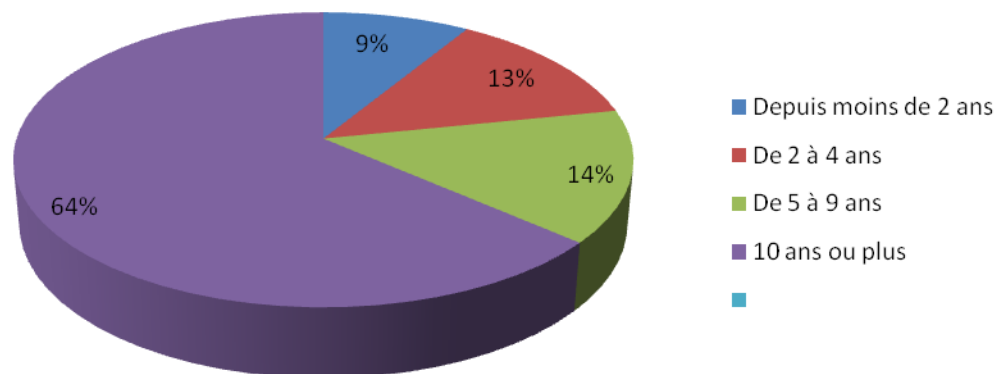
Le nombre de pièces par résidences principales

Les logements en général ont tendance à s'agrandir en nombre de pièces puisque les 4 pièces et les 5 pièces ou plus progressent fortement entre 1999 et 2009. Le nombre de pièces par logement était de 4.1 pièces en 1999 contre 4.6 en 2009. De plus, les logements de 3 pièces régressent sensiblement. Cela peut-être le fait de rénovation ou d'extension de maison existante.



La date d'emménagement

Ancienneté d'aménagement dans la résidence principale en 2009



En 2009, près de 64% des ménages avaient emménagé dans la commune depuis 10 ans ou plus. Cette situation montre une stabilité au niveau de la population.

Le marché immobilier et la construction

La construction

Le point mort de la construction du logement

Il permet de déterminer le nombre de logements à construire, pour maintenir une population constante sur un territoire (en volume), et ce afin de répondre aux mutations structurelles de la population et du parc de logements.

Le calcul du point mort prend en compte de 3 facteurs déterminants :

- **Le phénomène de desserrement des ménages :**
 - ✓ Diminution de la taille des ménages (séparations, familles monoparentales, décohabitation des jeunes, vieillissement de la population...)
 - ✓ La diminution de la taille des ménages implique une augmentation du nombre de ménages pour rester à une population stable
 - ✓ L'augmentation du nombre de ménages implique des besoins supplémentaires en logements
- **Le renouvellement du parc : variation du parc de logements, hors construction neuve**
 - ✓ Prise en compte de la diminution du nombre de logements (démolitions, abandons, changements d'usages...)
 - ✓ Prise en compte de l'augmentation du nombre de logements (divisions, changements d'usage...)

La variation du nombre de résidences secondaires et de logements vacants entraîne une baisse ou une hausse du nombre de logements pouvant être mobilisés pour loger des ménages.

Calcul du point mort en logement de Beaulieu-les-Fontaines

Le point mort en logement se situe à 7 logements. C'est-à-dire que la commune doit construire au moins 11 logements sur 10 ans pour au moins maintenir la population. Au-delà de 11 logements construits en 10 ans, la population augmente.

Entre 1999 et 2012, la commune a construit 22 logement dont 15 ont participé à l'augmentation de la population.

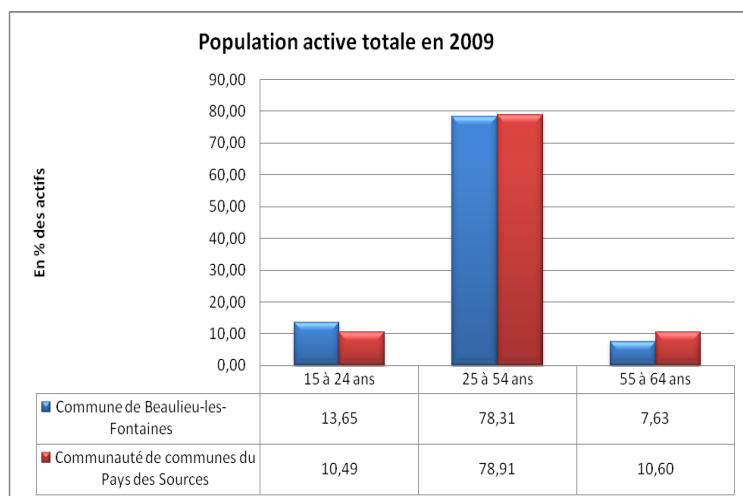
Synthèse de l'évolution des logements à Beaulieu-les-Fontaines

Habitat/logement	
Etat existant	Potentiel / besoin
<p>L'offre de logement</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Le nombre de logement est de 202 en 2009 ■ 83% sont des résidences principales ■ 55% des logements datent d'avant 1949 ■ 87.6% des logements sont des maisons individuelles ■ 73% sont des propriétaires ■ Des logements de plus en plus spacieux <p>Dynamique de construction et marché immobilier</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Point mort de la construction à 7 logements ■ Un rythme de construction et une demande de permis de construire soutenue 	

L'analyse socio-économique

La population active

La population active totale

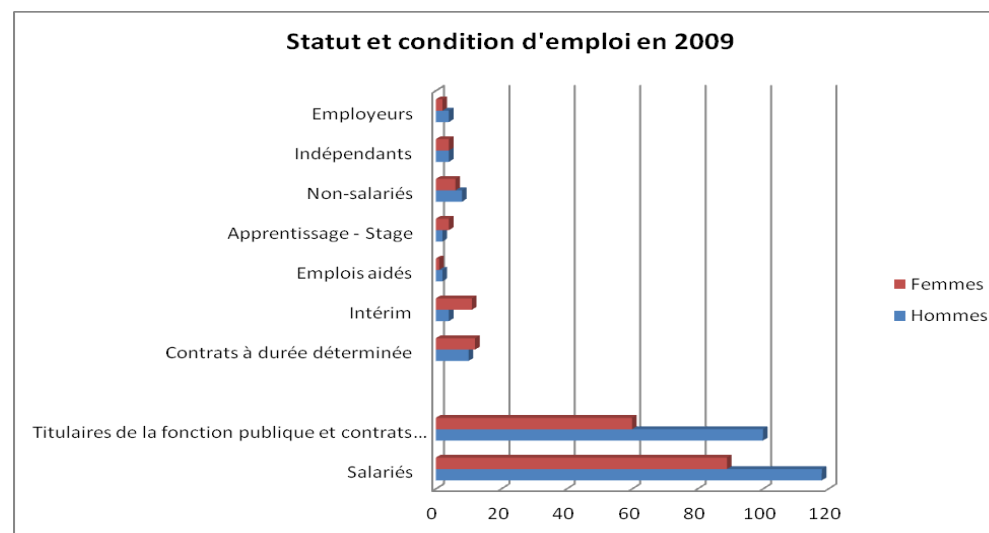


Le profil des actifs de la commune est sensiblement le même que celui observé pour la communauté de communes.

La grande majorité des actifs sont des salariés. Dans les salariés, sont quasi tous titulaires d'un CDI ou titulaire de la fonction publique.

Les CDD touchent essentiellement les femmes.

Les non-salariés représentent une faible partie des actifs.



ils

L'évolution de la population active et inactive (en %)

	1999	2009
Ensemble	280	353
Actifs	70,6	68,2
actifs ayant un emploi	62,3	58,2
chômeurs	8,3	9,6
Inactifs	29,4	31,8
élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	8,8	7,9
retraités ou préretraités	11,1	8,9
autres inactifs	9,4	15

La part des actifs ayant un emploi à tendance à diminuer entre 1999 et 2009. Le chômage augmente sensiblement. La part des inactifs dans son ensemble augmente. Cependant il faut souligner des disparités entre la part des élèves, étudiants ayant tendance à diminuer et la part des retraités régresse aussi.

Les activités sur le territoire

L'activité agricole

La commune compte 6 sièges agricoles. Un questionnaire leur a été adressé afin de connaître leurs caractéristiques et leurs projets. Pour le moment, nous avons eu 4 retours de ces questionnaires.

- L'EARL La BOUVRESSE est gérée par M. Benoit Gerbeaux. Il s'agit d'une ferme isolée. La surface agricole utile s'élève à 200 hectares. Les cultures sont essentiellement constituées par des céréales, des betteraves sucrières et pomme de terre. Pour le moment, une valorisation agricole directe n'est pas prévue. Durant ces dix dernières années, aucune création ou extension de bâtiments n'a été réalisée. Cependant dans les prochaines années la création ou l'extension de bâtiments agricoles sont possibles avec une superficie au sol estimée à 1000 m². En cas de cessation d'activité, l'exploitation sera maintenue.
- M. Mathieu CARON possède une exploitation agricole à l'intérieur de l'espace bâti (rue de Nesle). La surface agricole utile est de 135 hectares. Les cultures sont essentiellement des céréales, des protéagineux, et des betteraves. Il n'est pas intéressé par une valorisation agricole directe. L'exploitation agricole possède des bâtiments dans l'espace bâti et en dehors de celui-ci. Durant ces dix dernières années, aucune création ou extension de bâtiments n'a été réalisée. Néanmoins, le remplacement d'un hangar existant dans le corps de ferme par la réalisation d'un atelier est à l'étude. En cas de cessation d'activité, l'exploitation sera maintenue.
- L'exploitation de M. Daniel DE MEYER est à l'intérieure de l'espace bâti. La surface agricole utile est de 62 hectares. Les cultures sont essentiellement des céréales et des betteraves. Pour le moment, une valorisation agricole directe n'est pas prévue. Durant ces dix dernières années, aucune création ou extension de bâtiments n'a été réalisée. Cependant, un projet d'extension ou de création est peut-être prévu. En cas de cessation d'activité, l'exploitation sera maintenue.
- L'exploitation de Mme Yvette SWENEN a une surface agricole utile de 160 hectares. Les cultures sont essentiellement des céréales, des betteraves, et un élevage de bovins (allaitants). Durant ces dix dernières années, un hangar a été construit avec une superficie de 720 m² au sol pour stocker du matériel. Aucune extension ou création de bâtiments agricoles n'est pas prévue. En cas de cessation d'activité, l'exploitation sera maintenue.

Les commerces et services dans la commune

1 pôle médical

Infirmière

1 pharmacie

1 bar-tabac

1 boulangerie

1 salon de coiffure

Agence postale

1 garagiste

1 maison de retraite (67 personnes)

1 école (2 classes maternelles)

1 Maison Familiale Rurale (100 élèves en apprentissage en alternance)

1 gîte rural

1 tailleur de pierre

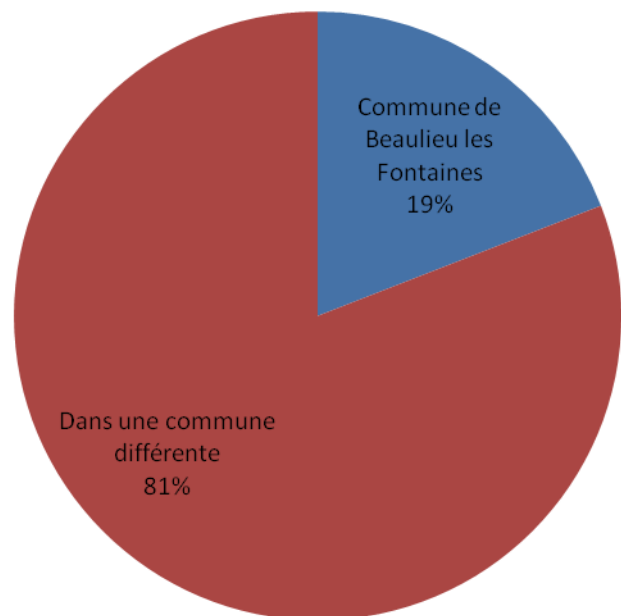
Artisans : menuisiers, etc

Assistantes maternelles



Le lieu de travail des actifs

Lieu de travail des actifs en 2009



Le lieu de travail des actifs se situe en dehors de la commune. En effet, 81% des actifs ont leur activité dans une commune différente. Cela s'explique par la proximité de Noyon, Roye, Compiègne ou la région parisienne

75.1% des actifs travaillent dans une commune de l'Oise et 5.5% travaillent dans une autre région.

Equipement automobile des ménages

En 2009, 93% des ménages ont au moins une voiture. Par contre, le nombre de ménages ayant 2 voitures ou plus passe de 33.1% en 1999 à 40% en 2009

Synthèse socio-économique à Beaulieu-les-Fontaines

Activité/Economie	
Etat existant	Potentiel / besoin
Population active <ul style="list-style-type: none">■ Bassin d'emploi de Noyon, Roye, et Compiègne■ La grande majorité des 25-54 ans sont des actifs■ Taux de chômage faible■ Un tissu économique diversifié : activité agricole, commerce, service, entreprise■ 81% des actifs travaillent dans une commune différente.	

Les équipements et les services publics

Les équipements administratifs et de services publics

La commune offre des services et des commerces à ses citoyens.

Services administratifs			
	Adresse	Distance (kms)	Temps (min)
Mairie	Beaulieu les Fontaines		
Communauté de Communes	Lassigny	12	18
Sous-préfecture	Compiègne	40	43
Pôle Emploi	Noyon	12	14
CAF	Creil	73	1h12
Pompiers	Lassigny	12	18
CCAS	Noyon	12	14
Chambre d'agriculture	Saint Just en Chaussée	48	1h
Chambre de Commerce et d'Industrie	Compiègne	40	43
Chambre des Métiers et de l'Artisanat	Compiègne	40	43
Gendarmerie nationale	Lassigny	12	18
Relais Poste	Noyon	12	14
Sécurité Sociale : Caisse Primaire d'Assurance Maladie	Noyon	12	14
Tribunal d'Instance	Compiègne	40	43
Trésor Public	Lassigny	12	18

Les équipements scolaires

Etablissements scolaires			
	Adresse	Distance (kms)	Temps (min)
Halte-garderie	Beaulieu les Fontaines		
Crèche			
Ecole maternelle	Sermaize	7.5	10
Ecole primaire	Ecuilly	1.1	2
Collège	Lassigny	12	18
Lycée général et technique	Noyon	12	14
Université	Beauvais	78	1h32
	Amiens	56	1h05

Les équipements de santé

Etablissements de soins			
	Adresse	Distance (kms)	Temps (min)
Centre Hospitalier	Noyon	12	14
Polyclinique	Compiègne	40	43
Maternité	Noyon	12	14
Pharmacie	Beaulieu-les-Fontaines		
Médecin	Beaulieu-les-Fontaines		
Dentiste	Lassigny	12	18
Centre Médico-social	Roye	11	13
Masseur-Kiné	Lassigny	12	18
Infirmiers	Beaulieu les Fontaines		

Les équipements pour personnes âgées

Etablissement pour personnes âgées			
	Adresse	Distance (kms)	Temps (min)
Maison de retraite	Beaulieu les Fontaines		
	Ercheu	6	10

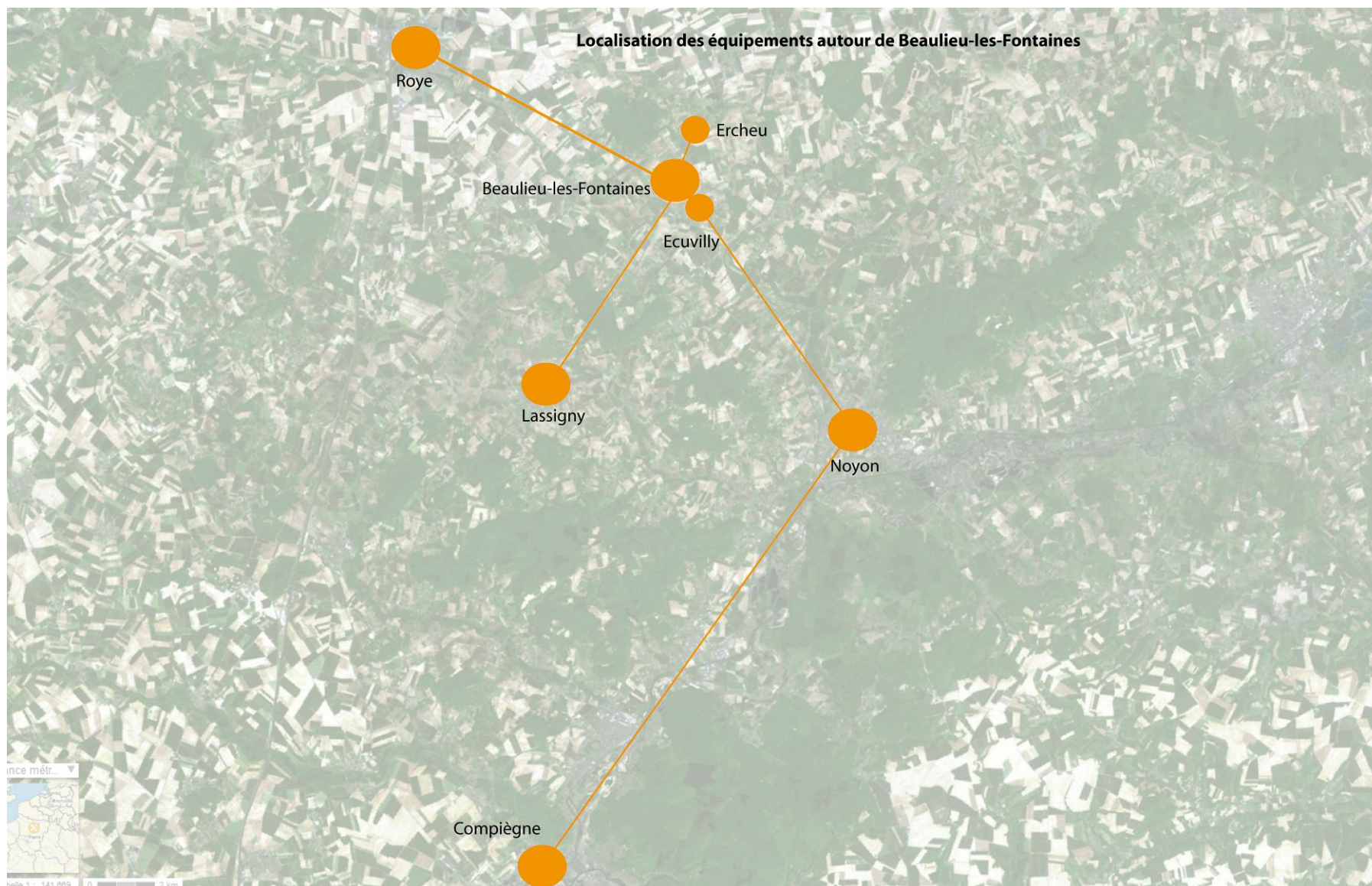
Les commerces

Commerces			
	Adresse	Distance (kms)	Temps (min)
Boulangerie	Beaulieu Les Fontaines		
Epicerie Tabac	Ognolles	4	6
Coiffeur	Beaulieu Les Fontaines		
Notaire	Beaulieu Les Fontaines		
Boucherie	Lassigny	12	18
Poissonnier	Andechy	21	22
Supermarché	Noyon	12	14
Hypermarché - Grandes surfaces spécialisées	Noyon	12	14

Equipement de gestion des déchets

Equipement de gestion des déchets			
	Adresse	Distance (kms)	Temps (min)
Déchetterie	Lassigny	12	18

Synthèse des équipements et services à Beaulieu-les-Fontaines



Les infrastructures de transports

L'accessibilité

Accessibilité routière

La commune possède une accessibilité relativement correcte notamment du fait de la présence des routes départementales 934, 24, 76, et 154. La commune est facilement accessible depuis la route départementale 934 grâce à la RD 24

Accessibilité ferroviaire

La commune se situe à 40 min de la Gare SNCF de Compiègne.

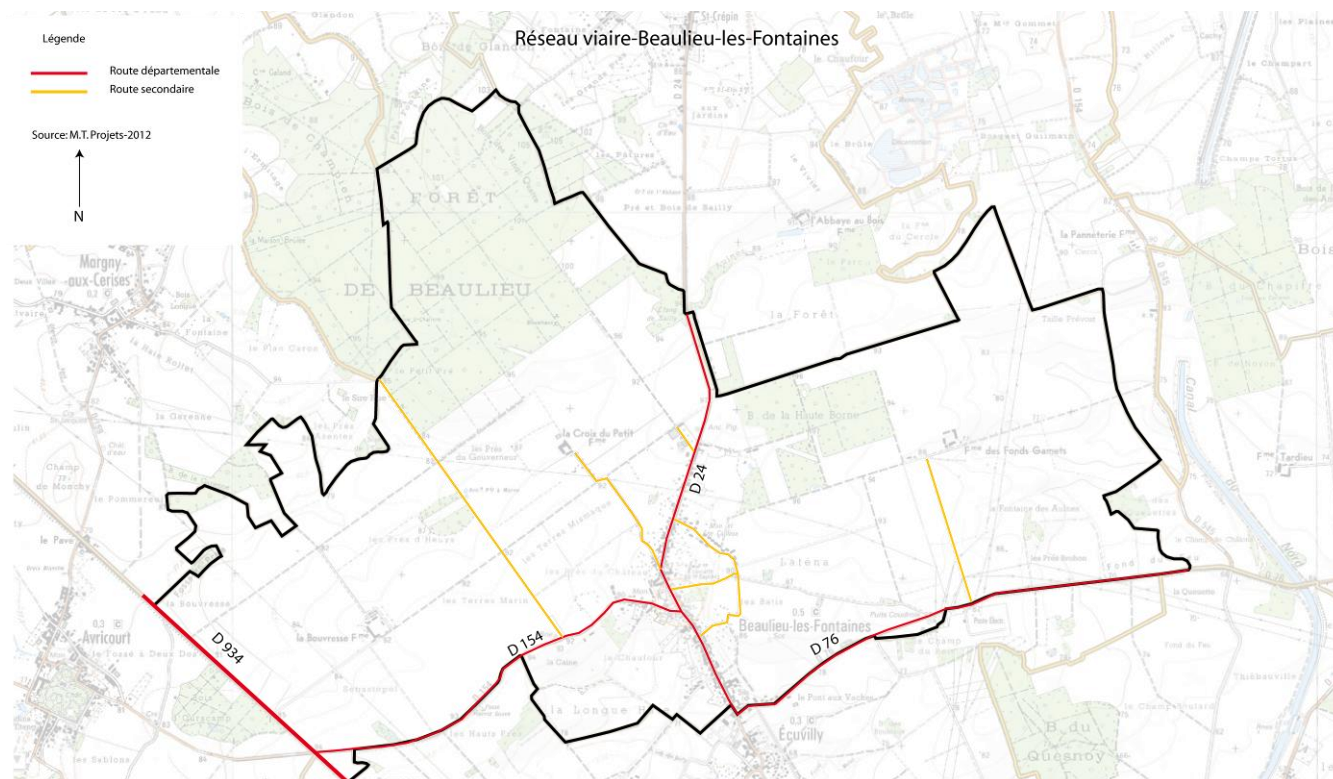
Accessibilité aéroportuaire

La commune est à 1 h des aéroports parisiens

La trame viaire communale

Avec une cartographie plus fine de la trame viaire communale, on constate que le réseau viaire secondaire s'est créé autour de la RD 24.

On constate également un certain nombre de routes secondaires desservant les fermes isolées. La RD 24 irrigue une grande majorité de logement dû à la forme originelle du village.



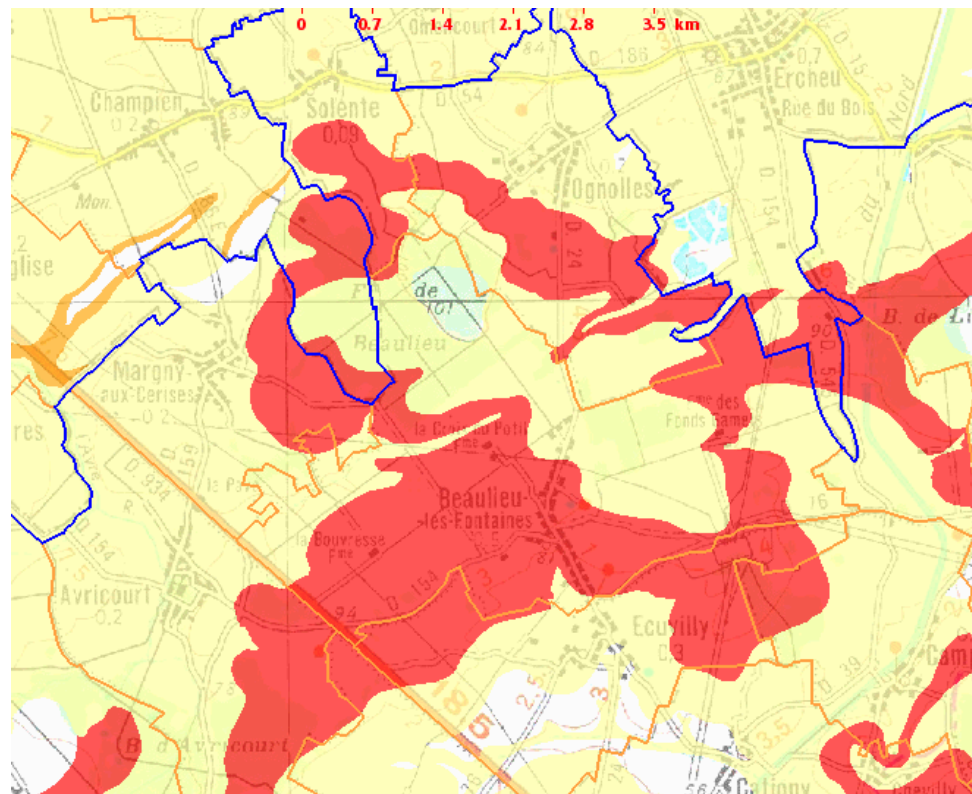
Contrainte et risques majeurs

Risque argile (Source BRGM)

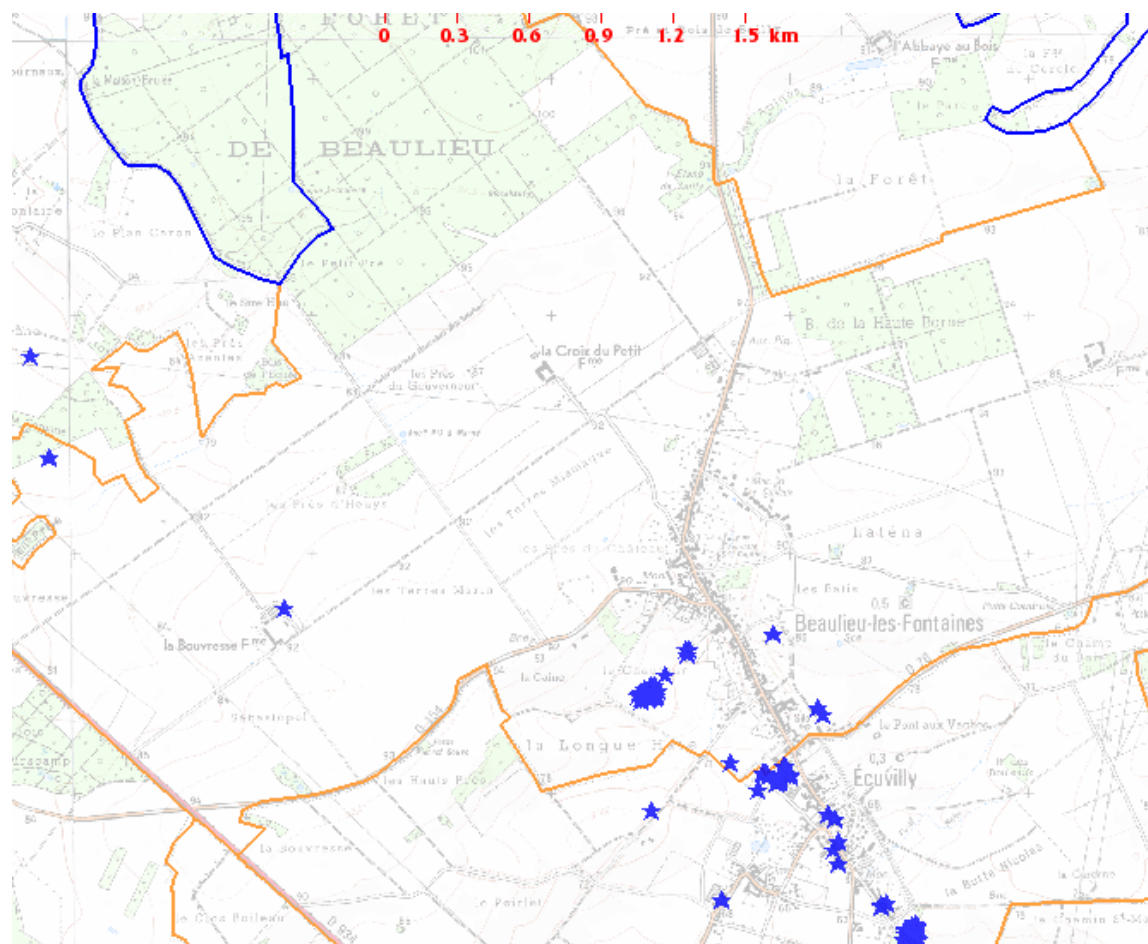
Le risque argile est fort notamment sur l'espace bâti de la commune de Beaulieu-les-Fontaines

Légende des argiles

-  Argiles
-  Alés fort
-  Alés moyen
-  Alés faible
-  Alés à priori nul
-  Argiles non réalisé

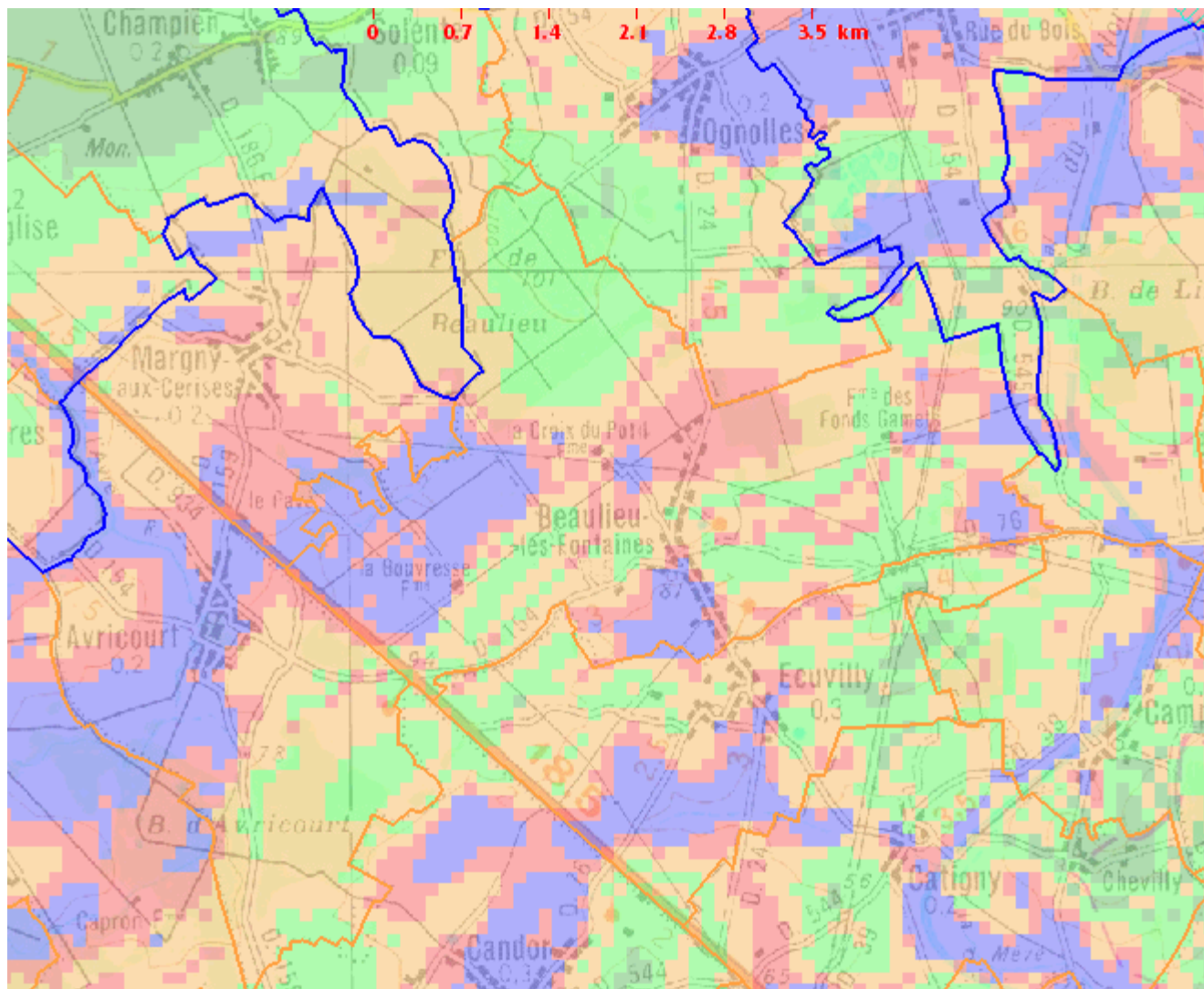


Mouvement de terrain et cavité souterraine (source BRGM)



La commune est soumise aux risques des mouvements de terrain. Elle possède un plan de prévention des risques de mouvement de terrain daté de 2009.

Remontée de nappe d'eau (source BRGM)



Le BRGM fait part de remontée de nappe d'eau à l'Ouest du territoire communal, au sud de l'espace bâti et à l'est

Légende des remontées de nappes

- Nappe sub-affleurante
- Sensibilité très forte
- Sensibilité forte
- Sensibilité moyenne
- Sensibilité faible
- Sensibilité très faible
- Non réalisé

Inventaire historique des sites industriels et activités de service

Le garage Jeanne d'Arc de Jacky DAROUX est inventorié. C'est un garage, atelier, mécanique, et soudure, peinture sur métaux, pvc, plastiques.

L'entreprise de Gaëtan DUPUIS est inventoriée malgré le fait qu'elle ne soit plus en activité. C'était aussi un garage, atelier, mécanique et soudure.

L'entreprise de Raymond HEBERT est inventoriée. C'est un commerce de gros, de détail, de desserte de carburant en magasin spécialisé et dépôt de liquide inflammable.

Arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
Inondation et coulée de boue	19/12/1993	02/01/1994	11/01/1994	15/01/1994
Inondation et coulée de boue	17/01/1995	05/02/1995	06/02/1995	08/02/1995
Inondation et coulée de boue et mouvement de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Partie 3: Enjeux communaux

Beaulieu-les-Fontaines a réussi à maintenir un cadre de vie agréable, verdoyant, paisible tout au long de son histoire parfois mouvementée. Aujourd'hui le territoire, fort d'une identité marquée par un patrimoine bâti et naturel, doit être au cœur des réflexions dans les choix communaux.

Le potentiel d'urbanisation de la commune ne doit donc pas dénaturer un héritage séculaire et un caractère rural apprécié de ses habitants.

Cette recherche d'équilibre entre dynamisme et spécificité prend la forme d'enjeux communaux. Les enjeux sont la résultante du diagnostic et les prémices du projet d'aménagement et de développement durable.

❖ **Les enjeux au regard de l'état existant**

Le diagnostic est utilisé pour indiquer les avantages, le potentiel et les contraintes au regard de l'état existant. Les orientations du projet communal s'appuient donc sur un constat partagé et sur des objectifs énumérés.

Trois tableaux de raisonnement permettent de comprendre les orientations choisies.

- Tableau 1 : Environnement et cadre de vie
- Tableau 2 : Démographie et économie
- Tableau 3 : Déplacement, habitat, risque et nuisance

Environnement et cadre de vie

Etat existant

Une ZNIEFF de type 1 : « la forêt de Beaulieu » et un bio corridor
Présence de boisement, forêts, jardins, d'un ru, de sources
Prairie présente le long du ruisseau
Une zone humide à proximité de l'espace bâti
L'espace bâti occupe une petite partie du territoire

Morphologie urbaine de forme linéaire
Les constructions récentes ont une forme pavillonnaire individuelle
Assainissement collectif
Présence dents creuses

Enjeux

Préserver et développer le patrimoine naturel
Respecter et développer les jardins
Protéger de manière pérenne la zone humide
Eviter les constructions brisant les cônes de vues.

Respecter la forme urbaine originelle
Développer l'harmonie du village entre habitat et activité agricoles en cœur de village
Densifier le cœur de village par les dents creuses

Démographie et économie

Etat existant

- Population totale en augmentation depuis 1999
- Aucun vieillissement de la population, la commune attire de nouvelles familles
- Augmentation du nombre de personne par ménage

- Taux de chômage en hausse
- Une économie basée sur les activités agricoles, les commerces et les services
- 19% des actifs travaillent à Beaulieu-les-Fontaines

- Structure de proximité présente
- Une offre en équipement correcte
- Des espaces publics à fort potentiels non valorisés

Enjeux

- Augmentation raisonnée de la démographie au regard de la capacité des équipements
- Diversifier l'offre de logement notamment sur la superficie des terrains

- Eviter les entraves au développement de l'activité agricole
- Favoriser l'installation d'artisans (d'art ou activité non nuisante)
- Pérenniser l'activité agricole

- Pérenniser l'offre de commerce et de service
- Préserver les espaces à développement artisanal.
- Anticiper le développement de la maison de retraite

Déplacement, habitat, risque et nuisance

Etat existant

Une commune facilement accessible par la présence de routes départementales

Vitesse excessive sur les entrées de village

244 logements

73% sont des propriétaires

83% sont des résidences principales

Majorité des logements datent d'avant 1949

64% des habitants sont installés depuis plus de 10 ans

Un risque argile faible

1 IPCE agricole

Un PPRN Cavité et mouvement de terrain

Enjeux

L'enjeu de la sécurité routière sera un axe de travail du projet communal. En effet la commune souhaite affirmer sa volonté de réaliser un travail dessus.

Conserver un rythme de construction viable pour la commune et respectant les objectifs du SCOT de la communauté de communes du Pays des Sources

Ne pas altérer la morphologie urbaine par une densification non adaptée

Maintenir une vigilance sur les risques

Respecter la réciprocité vis-à-vis des ICPE

Prise en compte du risque cavité et mouvement de terrain